

## Linguistiques d'intervention

### Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues

Le colloque international annuel de la SHESL sera consacré en 2012 aux usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues et ce, dans une perspective tant historique que trans-culturelle.

L'objectif général est de mettre en perspective les relations que les sciences du langage (l'appellation est à prendre *lato sensu*) ont entretenues par le passé et entretiennent aujourd'hui avec le domaine socio-politique afin, d'une part, de dégager un panorama des enjeux auxquels les travaux relatifs au langage peuvent être mêlés et, d'autre part, de développer une réflexion sur le rôle du théoricien du langage – chercheur, expert, missionnaire, citoyen... – ainsi que sur la manière dont il fait autorité, refuse de faire autorité, ou s'autorise lui-même. Plus largement, nous nous interrogerons sur le rapport entre savoirs sur le langage et/ou les langues et intervention socio-politique : les sciences du langage sont-elles plus perméables aux doctrines socio-politiques que d'autres savoirs sur l'homme ? Le sont-elles autrement ?

Les contributions – parmi lesquelles quatre conférences invitées – s'organiseront autour des quatre axes thématiques suivants :

- 1) *Le théoricien du langage en tant qu'acteur.* Parce qu'il est membre d'une société, le descripteur de langues est concerné par l'actualité sociale et politique de son temps. Être social et observateur d'une activité sociale : comment ces deux statuts se concilient-ils dans l'activité intellectuelle du spécialiste ? Comment certains ont-ils volontairement utilisé leurs travaux à des fins socio-politiques ? Sous quelles formes un engagement socio-politique peut-il imprégner une réflexion relative au langage et/ou aux langues ?
- 2) *Le théoricien du langage en tant que récepteur.* Parce qu'il est spécialiste, le théoricien du langage peut être sollicité et devenir, qu'il le veuille ou non, le relais de projets socio-politiques. Le travail des missionnaires, la promotion de variétés linguistiques sur « commande », la très actuelle fonction d'expert, en sont des exemples patents.
- 3) *Le théoricien du langage dépossédé de ses travaux.* Le grammairien, linguiste, lexicologue élabore des *outils* dont il ne maîtrise que partiellement la finalité. Ses travaux, en effet, peuvent parfois être détournés et instrumentalisés à des fins diverses (sociales, politiques, religieuses, etc.). Comment fait-il face à cette récupération ?
- 4) Comment s'articulent, dans les sciences du langage, les différentes dimensions de « l'intérêt de connaissance » (théoriques, pratiques, sociales) ?

<b>CONFÉRENCES PLÉNIÈRES .....</b>	<b>5</b>
Tullio De Mauro	
<i>Pour une linguistique d'intervention.....</i>	<i>6</i>
Jean Léo Léonard	
<i>Dynamiques de linguistique empirique et appliquée en Mésoméridique (1940-2010) : enjeux et leçons pour la linguistique d'intervention .....</i>	<i>7</i>
Irène Rosier-Catach	
<i>Les enjeux linguistiques, idéologiques et politiques des lectures humanistes du De vulgari eloquentia de Dante.....</i>	<i>9</i>
<b>CONFÉRENCES SESSIONS PARALLÈLES .....</b>	<b>10</b>
Émilie Aussant	
<i>La lecture aryasamajiste du Vyākaraṇa.....</i>	<i>11</i>
Dennis Baron	
<i>Guns and Grammar: The linguist's role in making and interpreting the law.....</i>	<i>12</i>
Valentina Bisconti	
<i>Agir avec les mots : la linguistique éducative en tant que linguistique d'intervention.....</i>	<i>13</i>
Bruno Bonu	
<i>« L'autre » révolution technologique en sciences du langage : du phonographe au magnétophone à cassette.....</i>	<i>14</i>
Chantal Bouchard	
<i>Le rôle des linguistes dans la création, l'élaboration et l'orientation de la politique linguistique du Québec .....</i>	<i>16</i>
Pierre Boutan	
<i>Michel Bréal, un linguiste homme d'influence sous la III<sup>e</sup> République.....</i>	<i>17</i>
Jean-Jacques Briu	
<i>Les mots d'emprunts et le nationalisme allemand.....</i>	<i>18</i>
Aurélie Cauchard	
<i>Perception du rôle du linguiste en situation de « langue en danger » en Nouvelle-Calédonie.....</i>	<i>19</i>
Romain Colonna	
<i>En contexte minoré, le théoricien des langues est-il nécessairement un acteur engagé ?.....</i>	<i>20</i>
Marc Debono	
<i>Sur le caractère national des droits et des langues : l'humboldtianisme chez les juristes allemands.....</i>	<i>21</i>
Marc Décimo	
<i>Michel Bréal, le Périclès de l'enseignement supérieur.....</i>	<i>23</i>
Françoise Douay	
<i>Un blanc sur la carte de la Roumanie ou comment et à qui se racontent l'histoire et la géographie des langues ?.....</i>	<i>24</i>
Vincent Dubois	
<i>Le rôle des linguistes dans les politiques de la langue française (1960-1990) : éléments pour une analyse socio-politique.....</i>	<i>25</i>
Ferenc Fodor	
<i>Idéologie et imaginaire linguistiques. Antoine Meillet et les usages socio-politiques des savoirs sur les langues .....</i>	<i>26</i>
Enrica Galazzi	
<i>Pierre Jean Rousselot : la phonétique expérimentale au service de l'homme .....</i>	<i>28</i>
Médéric Gasquet-Cyrus	
<i>Implication et intervention à une échelle locale.....</i>	<i>29</i>
Jean-Pierre Goudaillier	
<i>Idéologie politique dominante et implication sociale du chercheur linguiste.....</i>	<i>30</i>

Gerda Haßler	
<i>La vision linguistique du monde : mythe et réalité de l'utilisation d'une notion humboldtienne au XX<sup>e</sup> siècle</i> .....	31
Roselyne Koren	
<i>De la responsabilité éthique du chercheur en analyse discursive et argumentative</i> .....	32
Dominique Lagorgette	
<i>Pragmatique et analyse de discours en procès : un rôle nouveau (et lequel) pour le linguiste ?</i> .....	33
Nadège Lechevrel	
<i>Les linguistiques d'intervention : les dimensions socio-politiques de la linguistique écologique</i> .....	34
Simo K. Määttä	
<i>Le linguiste comme interprète en milieu social et juridique : conflits de position d'énonciation</i> .....	36
Il-II Malibert-Yatziv	
<i>Renouer avec sa langue : nouveaux regards sur la vernacularisation de l'hébreu</i> .....	37
Sébastien Moret	
<i>La « linguistique de guerre » d'Antoine Meillet</i> .....	38
Valelia Muni Toke	
<i>Des enjeux sociaux aux enjeux épistémologiques : confrontations du savoir linguistique « profane » et du savoir linguistique « expert »</i> .....	39
Tadhg Ó hÍfearnáin	
<i>La réforme du standard irlandais de 2011 : les enjeux pour les irlandophones et pour la communauté des apprenants</i> .....	40
Claire Özkal	
<i>Le discours sur l'alphabet ottoman dans les grammaires des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles : prémices de la réforme de l'alphabet de la langue turque en 1928 ?</i> .....	41
Adèle Petitclerc	
<i>Quelle réalité d'application pour le principe interventionniste de la Critical Discourse Analysis ?</i> .....	42
Marijana Petrović	
<i>De la description linguistique de parlars minoritaires : le cas du valaque</i> .....	44
Bénédicte Pivot, Michel Bert	
<i>Entre locuteurs et autorités socio-politiques, quels rôles pour les linguistes dans les projets de revitalisation de langues en danger (LED) ?</i> .....	45
François Provenzano	
<i>Pour une lecture politique de l'émergence de la linguistique de l'énonciation</i> .....	46
Savina Raynaud	
<i>The Prague Linguistic Circle, its founder Vilém Mathesius and their commitment to develop linguistic culture from linguistic theory</i> .....	47
Christophe Rey	
<i>Le regard socio-politique de Charles-Joseph Panckoucke dans le Grand Vocabulaire François (1767-1774)</i> .....	48
Carolina Rodríguez-Alcalá	
<i>Du monolinguisme coercitif des Etats nationaux aux politiques du droit à la langue : une analyse critique de la notion d'« ethnicité »</i> .....	50
François Saint-Gérard	
<i>Le timbre : une analyse physique partielle de la parole à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle</i> .....	51
Julia Sallabank, James Costa	
<i>« Langues en danger » et travail de (socio)linguistes</i> .....	52
Odile Schneider-Mizony	
<i>Les linguistes est-allemands en promoteurs de la « quatrième variante », 1970-1982/83</i> .....	53
Margarita Schoenenberger	
<i>Consolidation d'un Etat totalitaire et construction du concept de « langue nationale » en Union soviétique des années 1930</i> .....	55
Cécile Van den Avenne	
<i>De la description à la prescription : manuels missionnaires de langues africaines à l'époque coloniale</i>	56

Ekaterina Velmezova	
<i>Sur les enjeux socio-politiques de la « discussion linguistique » en URSS en 1950 .....</i>	<i>57</i>
Nadine Vincent	
<i>Les dictionnaires français sont-ils favorables à l'indépendance du Québec ? Étude du marquage Québec/Canada dans le Robert et le Larousse .....</i>	<i>58</i>

## CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

## ***Pour une linguistique d'intervention***

**Tullio De Mauro**

Université de Rome « La Sapienza »  
tullio.demauro@uniraoma1.it

On a parlé de *linguistique d'intervention* à plusieurs titres. D'aucuns (Jean-René Ladmiral, Paola Soncini, Jeremy Munday) voient dans la traduction une forme typique (exclusive ?) de *linguistique d'intervention* (*intervention linguistics*). D'autres (Diane Vincent), voient la *linguistique d'intervention* comme « une linguistique faite pour répondre à des besoins sociaux d'ordre communicationnel ». Dans l'histoire passée et récente des études linguistiques, nombreux sont les cas où la linguistique s'est engagée consciemment. Parfois, elle a été appelée à s'engager dans des recherches dont les résultats modifient, de manière considérable, les conditions linguistiques des sociétés tout entières ou de certains secteurs importants, notamment dans les domaines de l'éducation, du *language planning* et, plus en général, des politiques linguistiques publiques. L'analyse de ces cas de figure invite à mieux situer la *linguistique d'intervention* au sein de l'ensemble des études linguistiques.

La réalité linguistique est toujours complexe en elle-même. Un *système potentiel* de différences de significations admet toujours des *normes de réalisation* diverses, même contradictoires. Et chaque norme admet, à son tour, des *usages* variés. Même une hypothétique société *unilingue* (nous en avons de rares exemples dans certains pays du monde, tels que Cuba, le Portugal et l'Islande), connaît cette complexité, qui tient à la nature même de la langue. Or la réalité effective est beaucoup plus compliquée. Dans chaque société, coexistent *de facto* des langues différentes qui n'ont pas le même statut officiel ni social. Rien que la simple description – mais précise et objective – de cet état de choses et la simple invocation de la condition de *multilinguisme* propre aux sociétés humaines en général, sont une forme d'*intervention* qui modifie la *Sprachkultur* dominante. Cette dernière est, en effet, souvent ancrée tout naturellement dans l'idée que dans chaque société humaine il y a et il doit n'y avoir qu'une seule langue et que celle-ci a et ne doit avoir qu'une seule norme de réalisation, susceptible de régler les paroles des locuteurs.

Des phénomènes de portée planétaire remettent en question dans les faits (faits démographiques, économiques et de communication) la *Sprachkultur* unilinguistique, qui est particulièrement forte dans bien des pays européens. La linguistique a donc une grande marge d'action et doit être en mesure d'assumer de grandes responsabilités envers les sociétés d'aujourd'hui et de demain. La première forme de linguistique d'intervention, et la plus importante, consiste à répondre à la première des trois *tâches* que Saussure assignait à la linguistique : « faire la description et l'histoire de toutes les langues » (*CLG*, p. 20), rappelant sans cesse que le langage « à chaque instant [...] implique à la fois un système établi et une évolution » (*CLG*, p. 24). Remplir cette tâche revient à décrire les langues, leurs normes et le complexe enchevêtrement de leurs usages au sein d'une société donnée, et à rendre cette même société consciente de ses conditions linguistiques. Voilà la première manière dont la linguistique peut intervenir dans la vie d'une société.

## ***Dynamiques de linguistique empirique et appliquée en Mésoamérique (1940-2010) : enjeux et leçons pour la linguistique d'intervention***

Jean Léo Léonard

UMR 7018 LPP, IUF

[jeanleoleonard@yahoo.fr](mailto:jeanleoleonard@yahoo.fr)

La Méso-amérique (MA) est l'une des régions du monde la plus riche en phyla ou groupes linguistiques : la densité de familles de langues observables dans cet isthme intercontinental est deux fois supérieure à celle recensée dans le continent africain (au moins huit phyla en MA contre quatre en Afrique, à une échelle de grandeur incomparablement moindre). La densité du continuum structural est très variable : les langues mayas présentent entre elles des distances comparables à celles internes à des sous-familles indo-européennes (par ex. entre langues romanes ou entre langues germaniques), mais les discontinuités internes à un groupe comme l'otomangue sont égales ou supérieures à celles observables entre sous-familles indo-européennes (par ex. entre langues germaniques et langues slaves ou langues indo-iraniennes). Alors que nombre de domaines linguistiques africains ont été soumis à un quadrillage systématique par la linguistique coloniale, l'espace géo- et sociolinguistique mésoaméricain a constitué un champ empirique étudié en fonction de contraintes et d'objectifs plus sectoriels, ainsi qu'un champ concurrentiel ou complémentaire entre au moins quatre traditions de grammatisation : 1) la tradition de *grammatisation sacerdotale* sous forme de « arte de la lengua L » du clergé colonial et des élites autochtones acculturées érudites, 2) *l'évangélisme protestant*, abordant les langues et les communautés linguistiques en fonction d'un plan stratégique conforme à son projet prosélytique, 3) *la linguistique descriptive et comparative*, aussi bien d'inspiration structuraliste que générativiste, à partir d'universités américaines et européennes, d'esprit laïc, 4) *l'indigénisme* mexicain et centre-américain, en vue de faciliter les conditions d'*incorporation* (cf. la doctrine de *l'intégration socioculturelle nationale*) de la composante autochtone dans le projet positiviste de régimes postrévolutionnaires (Mexique) ou autoritaires (Guatemala) d'Etats-nations centralisés, populistes et favorables à des oligarchies agraires et industrielles, dont le système productif se fondait sur des conditions de ségrégation et de dépossession de ces communautés – parmi d'autres composantes soumises de la nation.

Ces quatre tendances (*grammatisation sacerdotale*, *évangélisme protestant*, *indigénisme nationaliste populiste* versus *linguistique descriptive et comparative*) ont conflué, de manière synergique ou au contraire réactive, dans un creuset aujourd'hui en ébullition, qui travaille la grammatisation de ces langues aussi bien de manière verticale (instances de planification et de politique linguistique) qu'horizontale (ONG, société civile, solidarité internationale). Les guerres du Guatemala en terres maya (1972-1992) suivies d'un processus de paix aussi long qu'ambigu sur le plan politique (1996-), le mouvement zapatiste (1994-), la « Commune de Oaxaca » (2006) et la répression contre des organisations triki et de nombreux groupes autochtones faisant obstacle au plan Puebla-Panamá et à d'autres projets globalisants, sont autant de pierres de touches d'un conflit aussi bien agricole, socioéconomique et géopolitique ou géostratégique que linguistique et culturel.

En quoi et comment la grammatisation de langues méso-américaines comme les langues mixtécans ou les langues zapotèques (otomangue oriental) ou encore les langues mayas du Mexique et du Guatemala s'avère-t-elle être un prisme des enjeux qui traversent les sociétés de cette région du monde au sein du *système-monde* (cf. Immanuel Wallerstein) ? Mieux : en quoi et comment les enjeux de la grammatisation de ces langues relèvent-ils de la raison d'être de la linguistique moderne, qui ne peut ignorer les défis de la question postcoloniale et de la

globalisation ? La linguistique est-elle seulement un *technè* du prince – autrement dit, relève-t-elle seulement de la raison d'Etat ? –, ou bien est-elle potentiellement *subversive* ? En quoi est-elle productive ou contre-productive (cf. Ivan Illich) aussi bien pour les tenants du pouvoir que pour les « sans pouvoir » ? Comment la construction théorique aussi bien que la pratique de cette science – ou de cet « art » – sont-elles conditionnées par les choix stratégiques des institutions porteuses de projets (comme ce fut le cas du *Summer Institute of Linguistics*) ou des choix éthiques des individus (comme les linguistes structuralistes laïcs, les enseignants bilingues) ? Si l'on ne peut guère donner une réponse tranchée à ces questions, dans la mesure où les degrés d'implication ou d'engagement des agents du changement socioculturel sont soumis à de multiples contraintes paradoxales, il n'en reste pas moins que la linguistique descriptive et comparative reste un outil virtuellement puissant au service des communautés. C'est d'ailleurs dans la capacité des communautés linguistiques de transformer et de s'approprier *l'acquis* ou le *donné* par les linguistes professionnels que réside, *a posteriori*, toute sa force, avec toutes les limites de l'action sociale en fonction des contraintes et des enjeux individuels et collectifs des modes de production. Nous tenterons d'en montrer des exemples à travers une analyse des modèles de planification du corpus de langues mixtécans et de langues mayas, au Mexique et au Guatemala, dans la période 1940-2010, et des phénomènes concrets d'intervention sur le corpus des langues, en termes de codification, de documentation, et d'innovation pédagogique multilingue.



## ***Les enjeux linguistiques, idéologiques et politiques des lectures humanistes du De vulgari eloquentia de Dante***

**Irène Rosier-Catach**

CNRS, UMR 7597 HTL, EPHE

[irene.catach@wanadoo.fr](mailto:irene.catach@wanadoo.fr)

L'histoire du *De vulgari eloquentia* de Dante est indissociable de celle de sa réception. Or le traité a été produit en 1304, et correspondait pour l'auteur à des préoccupations liées, sur les plans linguistique et politique, au contexte de l'époque : inventer un *vulgaire illustre* qui soit règle et mesure de tous les parlers italiens, et puisse fonder le royaume italien à venir. Le texte fut oublié pendant deux siècles, et réapparut au début du seizième siècle dans un contexte bien différent, en pleine *questione della lingua*. L'histoire de cette réception est formidable à plusieurs égards : d'abord le texte, écrit en latin, fut connu à partir des extraits donnés en italien par Trissino, avant qu'il ne publie la traduction italienne en 1529 ; ensuite, il fut considéré à tort, en raison du témoignage de Boccace, comme écrit après la *Commedia*, donc comme « testament linguistique » de Dante ; enfin, les enjeux avaient changé, et les extraits furent allégués, en des sens opposés, pour défendre les positions différentes prises par les protagonistes du débat. On étudiera à partir des traités de Trissino, Martelli, Machiavelli, Tolomei et autres, la manière dont fut reçu le *De vulgari eloquentia*, à partir de la construction d'interprétations visant soit à en réfuter l'autorité, soit à s'en prévaloir, soit enfin à en refuser la paternité à Dante. Certaines de ces interprétations perdurèrent dans l'interprétation ultérieure du traité. C'est ici toute la question des enjeux liés à la construction d'une "autorité" qui est en cause.

## CONFÉRENCES SESSIONS PARALLÈLES

## ***La lecture aryasamajiste du Vyākaraṇa***

**Émilie Aussant**

CNRS, UMR 7597 HTL

emilie.aussant@linguist.jussieu.fr

La destinée du sanskrit aura été exceptionnelle. Pendant près de 2000 ans (du premier millénaire avant notre ère au premier millénaire de notre ère), cette langue a dominé – tour à tour, puis de manière simultanée – les sphères religieuse, littéraire et politique, évinçant, de manière régulière et durable, les autres variétés linguistiques de l'Inde. Parce qu'il incarne, mieux que tout autre idiome, le passé prestigieux d'une Inde unie, le sanskrit a joué un rôle de premier plan dans les réflexions de nombreux nationalistes hindous. Dans la liste qu'il dresse de personnalités ayant soutenu la cause du sanskrit, le *Report of the Sanskrit Commission* (1956-1957, p. 21)<sup>1</sup> fait figurer, en tête, Svāmī Dayānanda Sarasvatī (1824-1883), le fondateur – en 1875 – de l'Ārya Samāj. Ce mouvement, qui compterait aujourd'hui entre 3 et 4 millions d'adeptes à travers le monde, se fait fort de défendre l'hindouisme contre les chrétiens, les musulmans et même certains hindous ; cette défense passe par une réforme socio-religieuse visant à purifier l'hindouisme en le recentrant sur les fondamentaux védiques. Le principe clé de l'idéologie défendue par Svāmī Dayānanda Sarasvatī – principe que soutenait déjà ardemment Svāmī Virajānanda Sarasvatī, le *guru* auprès duquel il apprit, trois ans durant, la grammaire (*vyākaraṇa*) – est de débarrasser le corpus littéraire de l'hindouisme de toutes les œuvres *anārṣa* (i.e., non composées par des *ṛṣi* « sages ») responsables, selon lui, des dérives sectaires. C'est ainsi que l'on trouve, au troisième chapitre de son ouvrage *Satyārth Prakāsh*, la liste des « livres autorisés » et celle des « livres condamnés ». La première catégorie se limite, pour le domaine de la grammaire, à l'*Aṣṭādhyāyī* de Pāṇini et au *Mahābhāṣya* de Patañjali ; sont refoulés, dans la seconde catégorie, des ouvrages n'appartenant pas à l'école pāṇinéenne (*Cāndravyākaraṇa*, *Sārasvatavyākaraṇa*), mais également, chose plus surprenante, des textes traditionnellement reconnus comme faisant partie de l'école pāṇinéenne – et, de surcroît, très populaires – tels que la *Siddhāntakaumudī* de Bhaṭṭoji Dīkṣita. Considérant l'apprentissage du sanskrit comme la pierre angulaire de la régénération de l'hindouisme, Svāmī Dayānanda Sarasvatī a par ailleurs entrepris la rédaction d'un manuel pour débutants – le *Samskṛtavākyaprabodhaḥ* – où les leçons, sous forme de conversations, sont pétries d'idées réformistes. Il a également supervisé la composition, par ses proches collaborateurs, d'une grammaire – en hindi – du sanskrit, le *Vedāṅgaprakāsh*. Se fondant sur divers extraits de ses œuvres, la présente étude se propose d'analyser la manière dont se conjuguent, dans l'Inde du XIX<sup>e</sup> siècle, grammaire et idéologie réformiste. Nous verrons en particulier comment la riche et complexe histoire d'un savoir sur le langage peut être réécrite au gré des convictions et comment ce même savoir, parce qu'il est imprégné de sacralité et parce qu'il symbolise le passé glorieux d'une civilisation séculaire, peut devenir un instrument de pouvoir.

---

1 En octobre 1956, en pleine période de réorganisation des états, le gouvernement indien charge la *Sanskrit Commission* de faire un point sur l'état de l'enseignement du sanskrit à l'échelle nationale. Le rapport établi par cette commission, dont je parlerai dans mon intervention, est accessible en ligne : <http://www.education.nic.in/cd50years/u/45/3Z/Toc.htm>.

## ***Guns and Grammar: The linguist's role in making and interpreting the law***

**Dennis Baron**

University of Illinois at Urbana-Champaign  
debaron@illinois.edu

In 2005, the city of Washington, D.C., was sued in federal court to overturn a long-standing ban on handguns on the grounds that it violated the Second Amendment of the U.S. Constitution, which guarantees American citizens the right to “keep and bear arms.” Both sides in *Washington, D.C., v. Heller* armed themselves with linguistic arguments to defend or attack the city's gun law.

The Washington, D.C., Attorney General asked me to prepare an amicus brief on the linguistics of the Second Amendment, explaining its grammatical structure and tracing the meaning of its key words from the eighteenth century to the present in order to support the city's right to ban guns. Opponents of the gun ban presented their own syntactic analysis of the Second Amendment to support their claims. In a 5-to-4 vote the Supreme Court split along ideological lines, with the majority ruling that the city's ban on handguns was unconstitutional.

My talk examines the linguistic arguments put forth by both sides, and the role that linguists played in this precedent-setting case. I will also show how the liberal and conservative justices of the Supreme Court used linguistic evidence in arriving at the majority opinion and the minority dissent. *D.C. v. Heller* also offers a compelling example of how judges create legal meaning. By a one-vote margin, the American high court recognized as constitutional an individual right to gun ownership, and while that fixes the legal interpretation of the Second Amendment, it does little to convince supporters of gun control that their reading of the Amendment was incorrect. The majority and minority opinions in *Heller* show that two groups of highly-educated legal scholars can look at the same text and come to opposite conclusions about its meaning. Despite the closeness of the vote, one interpretation of the problematic words of the Second Amendment becomes law, the other becomes a legal footnote. And that's a lesson that linguists teach in many of their classes: words don't make meanings, people do. Language has no existence without interpretation, and like it or not, logic, historical precedent, and empirical data are not the only forces that drive interpretation. Sometimes language means what five justices of the Supreme Court choose it to mean, regardless of what the other four might think. As Humpty Dumpty tells Alice when she questions his “it means what I say it does” approach to making meaning, “The question is, which is to be master.”

## ***Agir avec les mots : la linguistique éducative en tant que linguistique d'intervention***

**Valentina Bisconti**

UMR 7597 HTL, Université Paris 3  
valentinabisconti@yahoo.it

Notre communication propose une réflexion sur le rôle du théoricien du langage en tant qu'acteur socio-politique à travers la figure du plus éminent linguiste italien contemporain, Tullio De Mauro. En nous situant dans une perspective d'histoire du présent, nous démontrons en quoi son approche peut être appréhendée comme une « linguistique d'intervention », c'est-à-dire une linguistique qui vise à intervenir dans la vie sociale et institutionnelle d'un pays.

Dans le sillage de Gramsci et de Lombardo Radice, Tullio De Mauro fait valoir l'idée que l'amélioration des capacités linguistiques des locuteurs a partie liée avec la réforme morale et intellectuelle de la société toute entière, ce qu'il est convenu d'appeler « linguistique éducative ». Tributaire de la leçon saussurienne dans l'effort d'associer la créativité, la socialité et l'historicité du fait linguistique, son action s'inscrit dans une perspective de diffusion de la culture et de bataille pour l'alphabétisation. Un cas exemplaire de cet engagement concerne la mise en place du *Vocabulaire de base de la langue italienne* (1980). Au-delà des aspects lexicologiques *stricto sensu*, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet éditorial novateur (les « livres de base ») qui vise la démocratisation de l'accès à la culture. Dans cette perspective, la divulgation du savoir passe avant tout par un choix attentif et responsable des mots, mais également par une éducation à la liberté expressive.

L'engagement de Tullio De Mauro s'affirme aussi avec les *Dix Thèses pour l'éducation linguistique démocratique* (1975) mises en place à l'initiative du GISCEL (*Groupe d'intervention et d'étude dans le domaine de l'éducation linguistique*) et qui marquent un tournant dans le débat linguistico-éducatif des cinquante dernières années en Italie, l'objectif étant la réforme de la pédagogie traditionnelle, imitative et normative. Dès lors, l'effort du linguiste italien – ancien ministre de l'Instruction publique – peut être lu comme une tentative de désenclaver la linguistique du milieu académique pour la mettre au service de la société. Il s'ensuit une remise en question de la tradition philologique et archéologisante des études linguistiques en Italie qui, d'un côté, rendent le monde académique imperméable aux instances les plus novatrices de la réflexion linguistique internationale et, de l'autre, créent des savoirs non adéquats à la société italienne, qui connaît *in fine* le phénomène de l'école de masse.

Parallèlement, l'étude de l'activité de Tullio De Mauro nous permet d'élargir notre analyse à la place des sciences du langage dans la culture italienne. Emancipée de l'emprise de Croce, celle-ci a pu s'ouvrir enfin à une vision non esthétique de la langue et à une réflexion sur le rôle des savoirs linguistiques dans une société marquée traditionnellement par la « *questione della lingua* ».

## **« L'autre » révolution technologique en sciences du langage : du phonographe au magnétophone à cassette**

**Bruno Bonu**

UMR 5267 Praxiling, Université Montpellier 3  
bruno.bonu@univ-montp3.fr

L'histoire des Sciences du Langage (SL) s'est focalisée, à juste titre, sur le rôle de l'écriture dans l'outillage de la langue et dans la technologisation progressive de la linguistique, via l'écriture, par la grammatisation et la mécanisation (Auroux 1994 ; Colombat et al. 2010). L'une des conséquences de cette attention est que la révolution produite par la possibilité de l'enregistrement de la voix humaine a été laissée à l'arrière-plan. Certes une littérature existe sur le sujet, mais cette mutation n'a pas reçu le traitement systématique qu'elle méritait. Les raisons de ce hiatus tiennent principalement à la place de l'enquête de terrain, minorisée dans la recherche en SL (Bergounioux 1992 a et b ; Chevalier et Encrevé 1984). La présente contribution interroge ces raisons, revendique une symétrie de traitement entre les différentes révolutions et met en évidence les implications socio-politiques de ces mutations. Engagée dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, avec l'apparition à la fois du téléphone et du phonographe, la période se termine avec la diffusion généralisée du magnétophone à cassette. De fait, les premiers enregistrements de la voix humaine deviennent possibles à l'époque où Bell dépose le brevet pour la téléphonie dans la décennie 1870. Ses applications marquent l'aube de l'étude du sonore, puisque le phonographe rend possible les premières enquêtes en Grèce de Pernot, en 1898. Elles donneront lieu à une activité intense de recherche et d'archivage qui culminera en 1911 avec l'inauguration des Archives de la parole par Brunot. Pour la première fois, ces recherches posent une relation forte entre enquête (dialectologique), technologies (le phonographe comme innovation) et intervention socio-politique (sauvegarde des variétés linguistiques : « la langue inscrite dans les mouvements sociaux », Chevalier 1994).

Les enregistrements ne s'ajouteront de façon stable aux moyens d'enquête en SL que vers les années 1960. Les travaux en sociolinguistique variationniste (Labov 1975/2001) et en Analyse de Conversation de l'époque sont soutenus par le magnétophone à cassette, abordable économiquement, maniable et relativement peu intrusif. Seront rendues possibles alors à la fois les grandes enquêtes sociolinguistiques, motivées par le problème de la discrimination des noirs américains (Labov 1976) et l'observation d'activités sociales dans des échanges au téléphone (Hopper 1992) impliquant des problèmes publics (aide, sécurité, événements). L'activité scientifique est accomplie en contiguïté avec la société (Woolgar 1988), histoire et pratiques scientifiques se joignent alors dans une perspective à la fois globale et locale (Latour 1989). Quand elle choisit l'enregistrement (Encrevé 1985), la linguistique en est transformée en profondeur : dans la préparation du terrain (Mondada 1998), dans le déroulement de l'enquête (Labov 1976), dans la définition même de son objet (Encrevé 1976, de Fornel et Léon 2000), dans la communication scientifique, ainsi que dans les implications socio-politiques.

### **Bibliographie**

- Auroux S. (1994), *La révolution technologique de la grammatisation. Introduction à l'histoire des sciences du langage*, Liège, Mardaga.
- Bergounioux A. (1992a), "Les enquêtes de terrain en France", *Langue Française*, 93, 3-22.
- Bergounioux A. (1992b), "Linguistique et variation : repères historiques", *Langages*, 108, 114-125.
- Chevalier J.-C. (1994), « F. Brunot (1860 – 1937) : la fabrication d'une mémoire de la langue », *Langages*, 114, 54-68.

- Chevalier J.-C. et Encrevé P. (1984), « La création des revues dans les années 60 », *Langue Française*, 63, 57-102.
- Colombat B., Fournier J.-M. et Puech C. (2010), *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck.
- Encrevé P. (1976), « Labov, linguistique et sociolinguistique. Présentation de Labov (1976) ». In Labov W. *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Encrevé P. (1985), « Sa voix harmonieuse et voilée » *Hors Cadre*, 3, 2-51.
- Fornel M. (de) & Leon J. (2000), "L'analyse de conversation. De l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle", *Histoire Epistémologie Langage*, vol. 22-1, 131-155.
- Hopper, R. (1992), *Telephone conversation*. Bloomington, Indiana University Press
- Labov W. (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Labov W. (1975/2001), « Qu'est-ce qu'un fait linguistique ? » *Marges linguistiques*, 1, Mai 2001.
- Latour B. (1989), *La Science en action*, Paris, La Découverte.
- Mondada L. (1998), « Technologies et interaction sur le terrain du linguiste », Actes du Colloque *Le travail du chercheur sur le terrain : Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête*, Université de Lausanne, 13-14 décembre 1996, *Cahiers de l'ILSL*, 10, 39-68.
- Sacks, H. (1992), *Lectures on conversation*. 2 vols. Edited by Gail Jefferson with introductions by Emanuel A. Schegloff. Oxford : Basil Blackwell.
- Woolgar S. (ed.), (1988), *Knowledge and Reflexivity : New frontiers in the Sociology of Knowledge*, London, Sage.

## ***Le rôle des linguistes dans la création, l'élaboration et l'orientation de la politique linguistique du Québec***

**Chantal Bouchard**

Université McGill, Canada  
chantal.bouchard@mcgill.ca

Le Québec est un véritable laboratoire en matière de politique linguistique. Depuis un demi-siècle, l'État québécois a adopté de nombreuses mesures visant à infléchir l'équilibre entre les langues présentes sur son territoire (aménagement du statut), ainsi qu'à orienter l'évolution du français (aménagement du corpus), dans un contexte socio-politique très complexe.

Cette politique linguistique devait – et doit toujours – prendre en compte de nombreux facteurs d'ordre socio-politique, économique, démographique, migratoire, en plus d'aspects relevant plus strictement de la linguistique et de la sociolinguistique.

Plusieurs générations de linguistes québécois ont donc été amenées à contribuer d'abord à la création, puis à l'élaboration et à l'orientation des lois et organismes linguistiques, soit de manière directe, au service de l'État ou des organismes comme l'Office québécois de la langue française, ou le Conseil supérieur de la langue française, ou en réalisant des études à leur demande, soit de manière indirecte, par leurs recherches et travaux, ou par leurs commentaires et leurs constats diffusés publiquement.

D'autre part, depuis une quinzaine d'années, l'autorité des linguistes est parfois contestée et certaines orientations, en matière de norme, notamment, critiquées. La question centrale est de savoir s'il est ou non légitime pour l'État québécois de définir et de promouvoir une norme du français québécois, distincte de la norme décrite par les ouvrages publiés en France, en particulier en matière lexicale. Le débat oppose la plupart des linguistes québécois, qui appuient cette orientation, à divers détracteurs qui estiment au contraire qu'une seule norme est possible pour le français.

C'est le rôle des linguistes en tant qu'acteurs que j'entends étudier dans cette communication, dont voici un sommaire :

Introduction : Structures de la politique linguistique du Québec

- 1) Le rôle social des linguistes avant 1960.
- 2) Premier pas : la création de l'Office de la langue française (1961).
- 3) La situation socio-politique des années 1970.
- 4) Les analyses ayant mené à l'adoption de la loi 22 (1972), puis de la Charte de la langue française, la loi 101, (1977).
- 5) Le rôle des linguistes au service de l'État depuis 1977.
- 6) L'autorité contestée : Y a-t-il un complot des linguistes ?

Conclusion : Perspectives d'avenir.



## ***Michel Bréal, un linguiste homme d'influence sous la III<sup>e</sup> République***

**Pierre Boutan**

IUFM de Montpellier  
boutan.pierre@free.fr

Michel Bréal fut sans doute le principal linguiste français de son époque et il occupa une place non négligeable de conseiller des gouvernements républicains des débuts de la III<sup>e</sup> République, en particulier dans le domaine de leur politique scolaire. De son épouvante devant la Commune à son attitude durant l'affaire Dreyfus, son engagement politique est bien dans la ligne d'un républicanisme ferme mais fort modéré. Membre du cabinet occulte de Jules Simon ministre de l'instruction publique après 1871, il refuse un poste de directeur au Ministère que lui offre Jules Ferry un peu plus tard, mais reste inspecteur général pour l'enseignement supérieur jusqu'en 1888; il occupe pendant quelque trente ans une place notable comme membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, où il représente le Collège de France.

Dans le domaine scolaire, il connut des fortunes diverses sur des questions où il prit des positions originales, comme son attitude positive à l'égard des "patois", ses projets de réforme de l'enseignement de la langue nationale, sa critique radicale de l'usage de la dictée, sa volonté de faire apprendre le latin aux futurs instituteurs, son soutien à la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes, sa défense de l'enseignement du grec, son refus de fonder la nationalité sur la langue... Plus largement, il tint un rôle de premier plan pour penser l'ensemble de l'instruction publique, à partir de son œuvre la plus connue, *Quelques mots sur l'instruction publique en France* (1872), où il inaugura une réflexion marquée par son expérience de linguiste, articulée à une remarquable connaissance de tous les niveaux de l'enseignement, tant de la France que de l'Allemagne.

Notre communication vise à montrer comment Michel Bréal mena de front volontairement son œuvre de linguiste et ses interventions dans le domaine de la politique éducative, ce qu'un Ferdinand Brunot reprendra sur des bases et dans un style assez différents.

***Les mots d'emprunts et le nationalisme allemand. La position de Fichte 1807-08 dans ses Discours à la nation allemande et l'analyse du linguiste Leo Spitzer en 1915-18 dans un ouvrage polémique inédit en français***

**Jean-Jacques Briu**

Université Paris Ouest Nanterre la Défense, EA 4418 Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues, UMR 7114 MoDyCo  
jbriu@u-paris10.fr

Chaque Nation, chaque peuple possède en propre sa langue ; c'est l'idée forte après la défaite de la Prusse en 1806 et en 1917 au cœur de la Première Guerre mondiale.

Dans ses conférences de 1807-08, *Rede an die Deutsche Nation*, Fichte, nationaliste et patriote, s'attache, contre les langues néo-latines, à montrer que l'allemand est la langue pure et vivante parce qu'ayant gardé ses racines ; son vocabulaire est resté transparent et accessible au peuple, même quand il s'agit de dénominations de notions « abstraites » ; il préconise d'éliminer les termes d'emprunts car ils sont nuisibles à la Nation. Son appel reste sans grand effet.

Le germaniste romaniste Leo Spitzer écrit en 1918 un livret (inédit), *Fremdwörterhatz und Fremdvölkerhass. Eine Streitschrift gegen die Sprachreinigung* ("La traque des mots étrangers et la haine des peuples étrangers. Une polémique contre le nettoyage de la langue.") ; c'est la réplique d'un expert linguiste à l'Association générale de la langue allemande sur la période 1915-1918. Cette institution proche du pouvoir, comprenant des linguistes tels Elise Richter et Schuchardt, exerce un rôle normatif et propagandiste. Il est intéressant de voir quels critères d'une analyse linguistique fine Spitzer oppose aux arguments politiques et idéologiques du nationalisme en guerre. Son analyse garde toute sa valeur de pertinence et de courage lors de la nouvelle flambée du nationalisme arrogant des décennies 30 et 40 quand l'Allemagne tente de (re)germaniser sa Nation et au-delà, mettant en avant l'idée de « pureté » de la langue allemande et subséquemment de ce qui est allemand. En ce sens, la démarche scientifique de Leo Spitzer l'emporte à la fois contre Fichte et contre les idéologies nationalistes.

## ***Perception du rôle du linguiste en situation de « langue en danger » en Nouvelle-Calédonie***

**Panel : « Le théoricien du langage en tant qu'acteur en contextes de langues en danger »**

### **Aurélie Cauchard**

INALCO, University of Manchester, Grande-Bretagne  
aurelie.cauchard@postgrad.manchester.ac.uk

Ma recherche en tant que linguiste consiste à documenter et décrire le caac, une langue kanak parlée dans la région Hoot ma Waap au nord de la Nouvelle-Calédonie. Ce projet est financé par le Programme de Documentation des Langues En danger (ELDP) basé à SOAS (Londres) et s'effectue dans le cadre d'un doctorat en co-tutelle entre l'INALCO et l'Université de Manchester.

Le caac est parlé par environ 1050 personnes à Pouébo, un village rural de la côte est de la Grande Terre, géographiquement à l'opposé de la capitale Nouméa. Ce site est historiquement et politiquement très intéressant : Pouébo est en effet le premier lieu où la colonisation a commencé mais aussi où elle a été combattue. C'est également à Pouébo que l'une des Ecoles Populaires Kanak a été mise en place lors de la période politiquement agitée des années 80.

La situation linguistique des locuteurs caac, telle que j'ai pu l'observer lors d'un terrain préliminaire en janvier et février 2011, a nourri ma réflexion sur le rôle du linguiste sur le terrain et sur le sens d'un projet de documentation, problématiques que l'on aborde de façon théorique lors de sa formation mais qui prend souvent une tournure différente car contextualisée après avoir été sur le terrain.

En partant de mon expérience à Pouébo, et de mon interrogation quant à la perte de vitalité de la langue, je discuterai dans ma présentation du domaine les lieux où il me semble possible et important pour le linguiste d'agir : celui de l'identification de la position idéologique des locuteurs et leur sensibilisation à leur attitude envers l'état actuel de la langue. Ceci peut aider à reconstruire la confiance souvent fragilisée des locuteurs envers leur identité et leurs compétences linguistiques. Cette question de confiance est d'autant plus importante dans le contexte néo-calédonien car ce pays se dirige vers l'indépendance politique.

Cette présentation se fera au retour de mon deuxième terrain qui est prévu du 6 septembre 2011 au 15 janvier 2012. Ce sera ainsi l'occasion pour moi d'approfondir cette réflexion et de présenter les attentes et finalement les initiatives qui auront été possibles d'être menées par la communauté et le chercheur.

## ***En contexte minoré, le théoricien des langues est-il nécessairement un acteur engagé ?***

**Romain Colonna**

UMR 6240 LISA, Università di Corsica  
rumanu.colonna@gmail.com

Dans le cadre d'une mise en perspective des relations entre sciences du langage et domaine socio-politique, nous proposons une réflexion dont le champ d'observation est celui des langues minorées et de la sociolinguistique dite « périphérique »<sup>1</sup>.

Notre communication s'articulera autour de trois axes principaux. Tout d'abord, il s'agira de mieux comprendre les problématiques liées au terrain minoritaire à travers, notamment, le concept de diglossie et les inégalités sociales qu'il sous-tend. Partant de là, les sociolinguistes ne peuvent décrire des phénomènes linguistiques sans mettre au jour le contexte et les rapports de pouvoir qui les fondent<sup>2</sup>. Dans ces conditions, le théoricien peut-il et doit-il être neutre ?<sup>3</sup> Est-il possible d'évaluer la domination linguistique sans espérer à terme son abrogation et ainsi dissocier connaissance et intervention glottopolitique sur les représentations et pratiques ? L'idée défendue est bien celle d'une sociolinguistique affectée par la dominance. Pour l'occitaniste R. Lafont, la chose est acquise : « les études de diglossie appartiennent au projet de destruction de la diglossie »<sup>4</sup>.

Cette réflexion nous conduira dans un second temps à évoquer l'*ambivalence* liée à la position du sociolinguiste en contexte minoré. À travers l'expertise qu'il apporte sur un sujet aussi délicat, il apparaît comme l'un des mieux placés – et donc l'un des plus exposés – pour envisager un soutien à la fois théorique et pratique au processus de normalisation de la langue dominée. Mais cette position peut s'avérer très inconfortable puisque le scientifique apparaîtra dans ce contexte « à la fois comme impliqué et désimpliqué : aux yeux de la dominance, comme un militant à ce titre suspecté ; aux yeux de la militance comme un désengagé suspect ou de tiédeur ou trahison »<sup>5</sup>.

Dans ce contexte et en nous appuyant sur l'exemple corse, on envisagera finalement l'*utilité sociale* comme critère de base de la recherche avec une double articulation à travers une production de connaissances d'une part et de propositions d'intervention dans le champ politique d'autre part. Ainsi est-il envisagé d'assumer une forme d'application-implication du théoricien, au risque de réduire la frontière qui sépare l'expert du politique.

---

<sup>1</sup>On évoque la périphérie vis-à-vis des centres politiques des États concernés comme la France ou l'Espagne en particulier.

<sup>2</sup>Ali-khodja Mourad & Boudreau Annette, (2009), « Du concept de minorité à la pensée de l'exiguïté : pour une autre compréhension des phénomènes linguistiques », in *Langage & société*, 2009/3 - n° 129, p. 69-80.

<sup>3</sup>Boyer Henri, (2004), « Le sociolinguiste peut-il / doit-il être neutre ? », in *Les Actes du colloque Paris-INALCO*, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2004, disponible sur *Histoire sociale des Langues de France*, <http://www.langues-de-france.org/boyer.html>

<sup>4</sup> Lafont Robert, (1997), *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan.

<sup>5</sup> *Ibid.*

## ***Sur le caractère national des droits et des langues : l'humboldtianisme chez les juristes allemands***

**Marc Debono**

EA 4246 DYNADIV, SODILANG, Université François-Rabelais, Tours  
marc.debono@univ-tours.fr

Dans cette communication, nous ferons la même utilisation des termes *humboldtianisme*, *néo-humboldtianisme*, *humboldtien* qu'en fait P. Sériot qui, dans ses travaux sur les linguistiques russes actuelles, entend par là un rapport de stricte détermination de la pensée par la langue. La référence au linguiste allemand Wilhelm von Humboldt (1767-1835) s'explique par le fait que ce *déterminisme linguistique* radical prend pour socle une notion humboldtienne (ou herdéro-humboldtienne<sup>1</sup>) qui a connu un très grand succès : la « vision du monde » (*Weltansicht*).

Or, cette notion et l'idée de déterminisme linguistique qui lui est lié (à tort : cf. Chabrolle-Cerretini, 2007a/b), sont au cœur d'un courant de pensée en droit contemporain de Humboldt, l'École historique, dont les protagonistes vont récupérer et instrumentaliser les travaux linguistiques. L'École historique du droit est un courant doctrinal qui naît en Allemagne dans les années 1814-1815, avec les prises de position de Friedrich Carl von Savigny contre les projets de codification générale du droit pour toute l'Allemagne. Les juristes de l'École historique (Savigny, Grimm, Puchta, Hugo, pour ne citer que les principaux) cherchent à démontrer le caractère populaire et spontané du droit, lequel serait une émanation du *Volksgeist*, notion romantique au cœur de cette École. Le parallèle entre droit et langue s'inscrit dans cette recherche, et, loin d'être anecdotique, ce parallèle est central dans la constitution de l'École historique, comme le rappelle G. Marini : « [avec le parallèle entre Droit et Langage] nous touchons au cœur de la doctrine de l'École historique du droit » (Marini, 1972 : 173).

Pourquoi ce parallèle est-il si important à leurs yeux ? La *fonction* de la mise en relation droit/langue est de « rattraper » la philosophie herdéro-humboldtienne du langage (Humboldt est contemporain de l'avènement de l'École historique et Savigny et Grimm entretenaient avec lui des liens avérés). Mais cet « attelage » est aussi l'inflexion de cette pensée herdéro-humboldtienne pour ses successeurs romantiques, comme A. Schaff l'a très justement signalé, mentionnant les juristes de l'École historique :

« Chez Herder même – autant que je sache – le *Volksgeist* n'apparaît pas encore. Évidemment, nous trouvons chez cet auteur des énoncés qui rattachent le système linguistique au caractère de la nation, mais ils sont formulés dans une langue rationnelle et éloignés de la spéculation romantique, de l'hégélianisme, ou de l'École historique du droit » (Schaff, 1969 : 19-20).

Plus tard, on retrouvera chez les juristes allemands des années 30, une même radicalisation des thèses humboldtiennes dans un sens strictement déterministe.

L'objet de cette communication sera de comprendre la *fonction socio-politique* qu'assignent les juristes allemands au lien droit/langue : par cet « attelage » aux théories du langage ayant cours à leur époque, il s'agit pour les juristes de l'École historique de lutter contre l'impérialisme universaliste de la codification napoléonienne, et participer par là à l'éveil de la conscience nationale allemande. Le parallèle langue/droit sert à démontrer, *par analogie*, le caractère « organique » et « populaire » de ce dernier et, par là, à démontrer l'inanité de toute codification basée sur de grands principes de droit naturel. L'utilisation des théories linguistiques sert donc

---

<sup>1</sup>Humboldt forge cette notion en partant de la philosophie herdérienne et, pour être tout à fait précis, il faudrait parler, à l'instar de J. Trabant, d'« herdéro-humboldtianisme » (Trabant, 2003).

d'« arme de défense » contre la codification.

Les juristes allemands des années 30 feront une utilisation tout aussi fonctionnelle des théories linguistiques humboldtiennes : nous verrons que l'explication du droit par sa détermination linguistique sera mise au service de l'idéologie national-socialiste (dans les travaux d'Ernst Forsthoff en particulier).

### **Bibliographie**

- CHABROLLE-CERRETINI A.-M., « La linguistique cognitive et Humboldt », *Corela*, 2007a, n.p..  
URL : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1580> (consulté le 16/02/2009).
- CHABROLLE-CERRETINI A.-M., *La vision du monde de Wilhelm von Humboldt. Histoire d'un concept linguistique*, Lyon: ENS Éditions, 2007b.
- DUFOUR, A., « Droit et langage dans l'École historique du Droit », *Archives de Philosophie du Droit*, T.19 : « Le langage du Droit », 1974, pp. 151-180.
- MARINI, G., *Jacob Grimm*, Naples : Guida, 1972.
- SCHAFF, A., *Langage et connaissance*, Paris : Anthropos, 1969 [1964].
- SÉRIOT, P., « Le déterminisme linguistique en Russie actuelle », In : SÉRIOT, P. (dir.), *La question du déterminisme en Russie actuelle*, Lyon : ENS LSH, 2008, n.p..  
URL : <http://institut-est-ouest.ens-lsh.fr/spip.php?article156> (consulté le 10 février 2009).
- SÉRIOT, P. et FRIEDRICH, J. (éds.), *Langage et pensée : Union Soviétique, années 1920-1930*, *Cahiers de l'ILSL*, Université de Lausanne, n° 24, 2008.
- TRABANT, J. « L'édition des oeuvres linguistiques de Humboldt, le sort d'un legs intempestif », *Les dossiers de HEL* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], n°1, 2002, n.p.. URL : <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/num1/trabant.htm> (consulté le 3 mars 2008).
- TRABANT, J., « Quand l'Europe oublie Herder, Humboldt et les langues », *Revue germanique internationale*, n°20, 2003, pp.153-165.

## ***Michel Bréal, le Périclès de l'enseignement supérieur***

**Marc Décimo**

Université d'Orléans

marc.decimo@gmail.com

Quand vers 1855 la situation de l'université française était catastrophique et d'une inertie lamentable, quand l'Allemagne avait, elle, créé la « grammaire comparée », rénové les sciences expérimentales et historiques, il fallut en France l'initiative de quelques savants pour changer la donne. C'est à Emile Egger (1813-1885), à Ernest Renan (1823-1892), à Frédéric Baudry (1818-1885), à Adolphe Regnier (1804-1884) que revient l'initiative, notamment pour ce qui concerne cette linguistique. Ce sont eux qui favorisent l'éclosion de Michel Bréal (1832-1915) qui, incontestablement l'homme de la situation, sera en 1864 précipité au Collège de France, vers la seule et unique chaire de linguistique en France.

Dans un climat épouvantable de tensions internationales, Bréal est un personnage essentiel dans la mise en place d'une rénovation administrative et scientifique de l'université française. Il est l'un des fondateurs de la Société de Linguistique de Paris (1866), de la fameuse *Revue critique d'histoire et de littérature* (1866), et surtout il contribue à la fondation de l'École pratique des Hautes Etudes (1868) – dont il a eu l'idée – (c'est aussi Bréal qui inventera, plus tard, d'installer là, à sa place, Ferdinand de Saussure). Cet ensemble de choix paraissent faire de Bréal le *phronimos* de l'enseignement supérieur (Aristote, livre VI de l'*Ethique de Nicomaque*).

Mon propos serait d'examiner sur quelles intentions, sur quel projet se fondent les ambitions de « progrès social » de Bréal et de son entourage. L'intérêt de Bréal, pour le premier Comité Olympique naissant (1894), pour la poésie (autour de Mistral surtout) et les arts en général (musique et peinture), pour la Société, pour l'arbitrage entre nations sont autant d'engagements qui signalent à quelle utopie il tend. Et de tenter d'évaluer les réussites et revers de cette action dans la cité lorsqu'elle est confrontée à des événements (séparation de l'Église et de l'État, Affaire Dreyfus, Première Guerre mondiale et même Seconde).

## ***Un blanc sur la carte de la Romania ou comment et à qui se racontent l'histoire et la géographie des langues ?***

**Françoise Douay**

Université de Provence  
fran.douay@wanadoo.fr

Dans ce classique de la romanistique qu'est *La fragmentation linguistique de la Romania* de Walter von Wartburg (Klincksieck 1967) figurent deux cartes représentant, la première la *Romania* comme domaine d'extension de la langue latine à l'apogée de l'Empire romain au début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, et la seconde, l'extension au XX<sup>e</sup> siècle des diverses langues romanes qui en sont issues. Or si entre ces deux cartes l'extension européenne de la Romania unifiée puis fragmentée ne varie guère, son extension africaine varie, elle, du tout au tout : signalée par de fortes hachures comme partie intégrante de la « Romania occidentale complètement romanisée » sur la carte du III<sup>e</sup> siècle, l'Afrique du Nord devenu Maghreb apparaît comme vierge de toute trace de langue romane au XX<sup>e</sup> siècle ; c'est cette confrontation qui permet de parler d'un « blanc » sur la carte de la *Romania*.

Ayant repris à l'Université de Provence en 1985, à la suite du décès prématuré du Professeur Jean Stéfanini, le grand cours d' « Histoire de la langue française » obligatoire en Première Année de Lettres Modernes, et présentant à mon tour, sans état d'âme particulier, ces documents que j'estimais fiables, je rencontrai l'incrédulité, l'indignation, mais aussi la curiosité intellectuelle d'étudiants maghrébins qui, par la voix –parfaitement francophone- de leurs porte-paroles Ali Abassi et Mohammed Ben Djeddou (agrégés depuis, respectivement en Lettres Modernes et Philosophie), m'amènèrent à examiner de plus près trois questions : 1. la réalité de la latinisation/ romanisation de l'Afrique du Nord antique et ses gradations, fort probables puisqu'attestées pour la Gaule par Bonnaud 1981 qui était à notre programme ; 2. les étapes concrètes de la délatinisation/ déromanisation de l'Afrique du Nord quelque temps après le III<sup>e</sup> siècle, dont aucune histoire européenne de la *Romania* ne soufflait mot ; 3. la re-romanisation partielle due à l'immigration italienne, espagnole et française en Afrique du Nord, et surtout à la colonisation française en Algérie, Tunisie et Maroc, suivie de l'immigration maghrébine en France, ces étudiants bilingues arabe-français, ou trilingues berbère-arabe-français, acceptant mal de disparaître de la carte de la *Romania* dans ce « blanc » où leurs lointains ancêtres bilingues berbère-latin figuraient pourtant positivement.

Avec toute la sérénité scientifique requise, mon exposé abordera donc successivement ces trois points, en s'appuyant, pour la réalité de la latinisation/ romanisation de l'Afrique du Nord antique, sur les travaux de longue haleine de Gabriel Camps, Paul-Albert Février, Serge Lancel, Jean-Marie Lasserre ; pour la délatinisation/ déromanisation de l'Afrique du Nord médiévale, sur le témoignage incontournable d'Ibn Khaldun (entendu plutôt dans l'interprétation de Mohammed Talbi (1973) que dans celle, privilégiée en France, d'Yves Lacoste (1966)) ; enfin l'actuelle cartographie de la francophonie (notamment Roland Breton, Bernard Cerquigni, Jean Sybille) me fournira l'occasion d'interroger le ciblage et la fragmentation de l'information disponible sur l'histoire et la géographie des langues romanes.



## ***Le rôle des linguistes dans les politiques de la langue française (1960-1990) : éléments pour une analyse socio-politique***

**Vincent Dubois**

Université de Strasbourg, IUF, UMR 7012 GSPE-PRISME  
vincent.dubois@misha.fr

Lors de l'essor des politiques de la langue française dans les années 1960, un ensemble de conditions paraissent propices à la collaboration entre linguistes et institutions publiques. Les évolutions propres à la discipline linguistique, avec en particulier l'essor du *language planning*, rendent davantage envisageable l'adoption d'une posture experte. Du côté gouvernemental, le recours alors croissant à la légitimation par l'expertise conduit à un usage important des sciences sociales dans de nombreux domaines, comme en témoigne par exemple l'appareillage intellectuel des politiques culturelles ou éducatives à cette période. Pourtant l'intégration des linguistes à l'élaboration de la politique linguistique demeure longtemps très limitée et ne se développe véritablement qu'à la fin des années 1980.

Qu'est-ce qui explique cette faiblesse persistante et ce « retard » de la linguistique par rapport à d'autres disciplines des sciences sociales, dont l'usage gouvernemental s'est plus précocement banalisé ? À quels changements scientifiques et politiques le développement du rôle des linguistes dans les politiques linguistiques françaises est-il associé ? Telles sont les questions au départ de cette communication. Rendue possible par une nouvelle structuration sociale des prises de position sur les questions de langue, puis sur la restructuration de la linguistique comme discipline scientifique, cette collaboration ne se réalise qu'à la faveur du changement d'orientation des politiques linguistiques, qui entre en phase à la fin des années 1980 avec les implications politiques et scientifiques de l'intervention publique de certains linguistes.

Précisons que cette contribution propose un point de vue externe sur les usages de la linguistique puisqu'elle prend place dans une recherche de sociologie politique sur les politiques de la langue française. Elle se veut ainsi l'occasion d'un dialogue avec des collègues linguistes. L'analyse encore en cours porte sur la période du milieu des années 1960 au début des années 1990. Elle s'appuie notamment sur un corpus de textes et d'interventions de linguistes sur les rapports entre linguistique et politique de la langue, sur une analyse documentaire de textes et discours officiels dans ce domaine et sur la sociographie des membres des différentes instances d'élaboration des politiques linguistiques françaises (en particulier les comités et conseils successifs au cours de la période considérée).

## ***Idéologie et imaginaire linguistiques. Antoine Meillet et les usages socio-politiques des savoirs sur les langues***

**Ferenc Fodor**

LESCLaP, Université de Picardie Jules Verne  
ferenc.fodor@free.fr

Nous proposons d'aborder dans cette communication la question que pose le premier axe thématique du colloque (« Le théoricien du langage en tant qu'acteur ») du point de vue de l'influence possible des idéologies et imaginaires (collectifs et individuels) sur les réflexions du linguiste. Comment, malgré la volonté d'objectivité qu'il affiche, le chercheur est-il imprégné du contexte socio-politique de son époque ?

L'exemple des positions d'Antoine Meillet dans son ouvrage publié à la fin de la Première Guerre mondiale (*Les langues dans l'Europe nouvelle*) est particulièrement intéressant. Le linguiste y souligne que « Sans les événements actuels, ce livre n'aurait pas été écrit. Mais il est l'œuvre d'un homme de science, et les idées qui en forment le fond ne sont pas dues aux circonstances. » Ses propos restent quasiment les mêmes dans la deuxième édition de son ouvrage en 1928. Et pourtant le parti pris du linguiste devient de plus en plus évident au fil de la lecture du livre et témoigne de l'influence des causalités externes (politiques, idéologiques) sur l'auteur. Les propos qu'il tient sur certaines langues comme l'allemand et le hongrois (« le magyar n'est pas une vieille langue de civilisation (...), il est plein d'emprunts au turc, au slave (...), il a une structure compliquée, n'est facile à apprendre pour personne ») interrogent même aujourd'hui le lecteur qui n'y trouve pas la description objective d'une langue mais un argumentaire « idéologico-linguistique » qui sert d'appui pour ceux « qui ont la charge d'agir » et qui justifie, d'un certain point de vue, les décisions politiques du Traité de Versailles.

Nous proposons d'apporter des éléments de réflexion à la problématique du colloque à travers l'analyse de l'ouvrage de Meillet, d'une part, et les réactions qu'a provoquées ce livre en Hongrie, d'autre part. En effet, les réflexions de l'écrivain hongrois Dezső Kosztolányi et du linguiste français Aurélien Sauvageot sont également des témoignages passionnants des liens que l'on repère entre les imaginaires des langues, les idéologies et les usages socio-politiques de ces questions qui, d'une certaine façon, sont toujours d'actualité.

### **Bibliographie**

- Bárczi Géza (1963), *A magyar nyelv életrajza*, (Biographie de la langue hongroise), Budapest, Gondolat.
- Berenger Jean (1994), *L'Autriche-Hongrie : 1815-1918*, Paris, A. Colin.
- Bogdan Henry (2002), *Histoire des Habsbourg*, Paris, Perrin.
- Fejtő François (1993), *Requiem pour un empire défunt : histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie*, Paris, Seuil.
- Fodor Ferenc, Sandrine Peluau (2003), « Language geostrategy in eastern and central Europe: Assessment and perspectives », *Languages in a Globalising World* (éd. Jacques MAURIS et Michael A. MORRIS), Cambridge, Cambridge University Press, pp. 85-99.
- Fodor Ferenc (2005), « Les langues dans l'Empire des Habsbourg et la Monarchie austro-hongroise au XIXe siècle : entre renaissance et revendications linguistiques », *L'éveil des nationalités et les revendications linguistiques en Europe (1830-1930)*, (dir. Carmen Alén Garabato), Paris, L'Harmattan, pp. 121-135.
- Fodor Ferenc (2007), « Proximité linguistique et problèmes glottopolitiques dans la Hongrie historique », *Langues proches - Langues collatérales, Near Languages - Collateral*

*Languages*, Actes du Colloque international réuni à l'Université de Limerick (Irlande), Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 135-142.

Kosztolanyi, Dezső (1943), *Erős várunk a nyelv*, (*Notre forteresse est la langue*), publié et introduit par Gyula ILLYÉS, Budapest, Nyugat.

Meillet Antoine (1928), *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, Payot.

Sauvageot Aurélien (1971), *L'édification de la langue hongroise*, Paris, Klincksieck.

Sauvageot Aurélien (1988), *Souvenirs de ma vie hongroise*, Budapest, Edition Corvina.

Tersen Emile (1955), *Histoire de la Hongrie*, Paris, PUF.

## ***Pierre Jean Rousselot : la phonétique expérimentale au service de l'homme***

**Enrica Galazzi**

Université Catholique, Milan  
lmatasci@bluewin.ch

Dès le début, Rousselot conçoit la phonétique expérimentale, dont il est l'initiateur reconnu, comme une discipline utile, socialement engagée dans des domaines aussi différents que la dialectologie, la médecine, le chant, l'apprentissage des langues (maternelle et étrangères), la balistique, ayant pour but l'amélioration du bien être et de la qualité de la vie. Il s'agit d'une phonétique civique qui, loin de se borner à produire un savoir académique, intervient et agit sur le contexte social environnant. Rousselot s'applique sans cesse à résoudre les problèmes théoriques et les cas pathologiques les plus divers qu'on lui soumet (les modifications phonétiques du langage; l'étude de l'"homme parlant" ; la rééducation de la parole, les "vices" de prononciation, les troubles de l'audition, le repérage des canons ennemis...) et demande aux applications mises au point par son esprit toujours en état d'éveil technologique, l'indispensable validation de ses hypothèses théoriques. Mettre la phonétique au service de l'homme : tel est le manifeste qui ouvre le premier numéro de la "Revue de phonétique" fondée en 1911.

On se demandera si ce point de vue n'anticipe pas au moins certains aspects du modèle de la linguistique variationniste dans sa conception d'un usage social des sciences humaines. L'expertise linguistique est définie par Labov comme une application de la linguistique. La phonétique expérimentale possédait les qualités indispensables indiquées par Labov pour qu'une science humaine joue un rôle social : posséder un savoir objectif, mesurable, incontestable.

Je souhaite rendre compte d'un cas d'expertise phonétique avant la lettre dans un procès au cours duquel Rousselot arbitre un problème juridique ayant trait aux machines parlantes.

Nous verrons dans quelle mesure Rousselot est comparable à Paul Passy avec qui il partage le choix de mettre sa personne et ses compétences au service du progrès social.

### **Bibliographie**

Gadet F. *et alii*, "Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan", *Langages* n. 108, 1992.

Boutet J. "La linguistique variationniste face à l'expertise linguistique et au sens", *Langages* n. 108, 1992, pp. 90-100.

Galazzi E., *Le son à l'école*, Brescia, La Scuola, 2002.

Passy Paul, *La phonétique et ses applications*, Leipzig, Teubner, 1929.

Rousselot P.J., "Historique des applications pratiques de la phonétique expérimentale", *La Parole* juin 1899, pp. 1-19.

Rousselot P.J., "Notre programme", *Revue de phonétique* I, fasc 1, 1911, pp. 5-10.

Rousselot P.J., "Ce qu'un phonéticien peut apprendre d'une pendule", *Revue de phonétique* IV (1914), pp. 5-45.

## ***Implication et intervention à une échelle locale***

**Panel : « Le théoricien du langage en tant qu'acteur en contextes de langues en danger »**

**Médéric Gasquet-Cyrus**

Université de Provence, UMR 6057 LPL  
mederic.gasquet-cyrus@univ-provence.fr

La notion d'« intervention » est souvent appréhendée à un niveau macro (voir pour la même région la communication de Pivot et Bert), dans la sphère de ce que l'on appelle l'aménagement linguistique. Pourtant, certaines formes d'intervention peuvent concerner une échelle beaucoup plus locale : c'est le cas sur différents de mes terrains, notamment dans le projet « Valjouffrey » (<http://crdo.fr/crdo000764/fr>).

Dans cette vallée de l'Isère située à la lisière des zones occitane et francoprovençale, mon équipe de recherche mène depuis 2009 un travail de documentation sur une variété langagière non décrite (le « patois de Valjouffrey ») et parlée par une poignée de locuteurs âgés. Mais ce travail a pris d'autres formes dès lors que notre implication sur le terrain nous a amenés à collaborer de manière étroite avec les locuteurs concernés ou les acteurs locaux (association, municipalité, région...). Ce qui n'était prévu au départ pour n'être « qu'un » travail de collecte a fini par donner naissance à des projets plus concrets, comme l'élaboration d'une graphie, d'un dictionnaire, d'un relevé toponymique ou d'un module pédagogique de sensibilisation pour les écoles... ce qui constitue une forme d'intervention remarquable à cette petite échelle. C'est ce glissement de la description à l'intervention en passant par l'implication des chercheurs, mais aussi la façon dont s'est déroulé l'*empowerment* qui seront abordés ici, en prenant en compte à la fois l'impact socio-politique de nos interventions, mais aussi ses effets sur les locuteurs, à travers leurs perceptions de la langue, leurs discours épilinguistiques et leurs pratiques langagières.

## ***Idéologie politique dominante et implication sociale du chercheur linguiste***

**Jean-Pierre Goudaillier**

Université Paris Descartes

jpg@paris5.sorbonne.fr

L'idéologie et l'orientation politique d'un gouvernement en place jouent un rôle indéniable lors de la participation de la 'société civile' aux cadrages ministériels. De ce fait, les chercheurs, plus particulièrement ceux qui opèrent dans le champ social, peuvent-ils s'impliquer de la même manière auprès des ministères, avec lesquels ils sont appelés à travailler, compte tenu de l'idéologie politique dominante ? Cette question est importante, car il ne peut être en aucune manière nié le fait que des convergences ou des divergences d'ordre politique, par conséquent idéologiques, entre les chercheurs et les diverses instances, ministérielles pour la plupart d'entre elles, dépendant de l'État ont des conséquences non négligeables sur la nature même des travaux menés. Dans un certain nombre de domaines, y compris celui des sciences du langage, le positionnement idéologique des chercheurs, qui analysent des faits 'sociétaux' à résonance politique importante (chômage, précarité sociale, exclusions, violences, intégration/assimilation des personnes d'origine étrangère, etc.) n'est pas neutre et prétendre le contraire est un véritable leurre. En d'autres termes, quelle est la marge de manœuvre des chercheurs, la possibilité de prise en compte de leurs résultats, lorsque le gouvernement français suscite un rapport sur la prévention de la délinquance rédigé par la commission prévention du groupe d'études parlementaire sur la sécurité intérieure présidée par le député UMP Bénisti et comporte un Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire ? La présentation des travaux de recherche menés à propos du français contemporain des cités (FCC) depuis les années 1990 et de l'utilisation qui a pu en être ou non faite dans le cadre d'un partenariat avec diverses instances institutionnelles de l'État fournit quelques éléments de réponse et des pistes de réflexion.

## ***La vision linguistique du monde : mythe et réalité de l'utilisation d'une notion humboldtienne au XX<sup>e</sup> siècle***

**Gerda Haßler**

Université de Potsdam

hassler@uni-potsdam.de

Les représentants du relativisme linguistique du XX<sup>e</sup> siècle qui se réclament de l'histoire de leur théorie mentionnent normalement Guillaume de Humboldt comme initiateur de l'idée que la manière particulière de penser d'un peuple dépendrait de sa langue. La théorie de Humboldt s'avère, cependant, difficilement maniable dans la recherche linguistique. Malgré une similitude évidente dans certaines positions, comme par exemple les concepts d' 'articulation' et de 'valeur', le renouvellement de la linguistique sur une base saussurienne, au début du XX<sup>e</sup> siècle, se passait des idées de Humboldt. Il n'y avait que quelques philologues 'idéalistes' qui poursuivaient ce type de recherche. Ainsi, Karl Vossler constatait un parallélisme entre la langue et la culture et les considérait comme résultats de la création humaine. Le mécontentement quant à la description des langues selon le paradigme positiviste des néogrammairiens s'articulait nettement.

Le concept d'une vision linguistique du monde fut développé dans la théorie des néohumboldtiens (Weisgerber, Trier et autres) qui affirmaient que l'individu s'approprie le monde à travers la langue. Des différences entre des langues influeraient considérablement sur les facultés cognitives des hommes et sur leur comportement. L'idée humboldtienne de l'*energeia* se trouvait exclue de ces théories qui aspiraient à un renouvellement de la langue maternelle dans le sens d'une 'grammaire à partir du contenu' (*inhaltbezogene Grammatik*).

L'influence des néohumboldtiens s'est poursuivie jusqu'aux années 60, époque où, en Allemagne, ils durent faire place à des linguistes structuralistes et générativistes. On trouve dans quelques vérifications plus récentes du relativisme linguistique des références à des textes antérieurs à Humboldt.

## ***De la responsabilité éthique du chercheur en analyse discursive et argumentative***

**Roselyne Koren**

Université Bar-Ilan, ADARR

korenr1@biu.ac.il

La posture d'acteur ne va pas de soi dans l'analyse discursive et argumentative en France actuellement. La posture dominante est celle d'analyste observateur aspirant à rester neutre et impartial. Tout au plus essaie-t-on d'aspirer à la "neutralité engagée" théorisée par Nathalie Heinich dans *Questions de communication* (2, 2002 : 117-127). Le chercheur qui effectue des actes de langage du type jugement de vérité, mais surtout jugement de valeur est qualifié par ses pairs de "normatif", qualification axiologique négative qui met en doute la scientificité de ses analyses. Il est alors sommé de choisir son camp : celui du positionnement citoyen ou celui du spectateur, expert en sciences du langage, ne souhaitant pas intervenir dans l'espace verbal du discours analysé. Ce spectateur considère alors qu'il existe entre description et évaluation une ligne rouge à ne pas franchir.

Cette communication aura pour enjeu la problématisation de cette position et une contribution à la théorisation de la responsabilité éthique du chercheur. On n'argumentera pas en faveur d'un engagement politique, mais en faveur d'un engagement éthique ancré dans les pratiques discursives d'une logique des valeurs perelmanienne. Ce choix sera ensuite mis en pratique dans le cadre de l'analyse de différents exemples précis extraits d'articles publiés dans la presse politique traditionnelle ou dans les nouveaux medias en France.



## ***Pragmatique et analyse de discours en procès : un rôle nouveau (et lequel) pour le linguiste ?***

**Dominique Lagorgette**

IUF, Université de Savoie

Dominique.Lagorgette@univ-savoie.fr

A partir d'un corpus constitué d'analyses produites pour des procès en France, on montrera comment la linguistique appliquée à la demande juridique peut produire à la fois des documents utiles au raisonnement du tribunal mais aussi des contributions méthodologiques pour le champ linguistique, tout en mettant en relief des considérations éthiques sur la notion même de données, de corpus, de méthodologie et de posture.

Si la linguistique légale reste très marginale dans les pays de tradition dite de *civil law*, alors qu'elle est un outil reconnu et largement employé dans la tradition dite de *common law*, la sphère sociale paraît ces dernières années incliner vers une augmentation des procès concernant des crimes de langue, assortie d'une médiatisation croissante tant des prémisses (plainte, déclarations des deux camps, de leurs représentants légaux) que des procès mêmes, largement glosés par les médias. Il semble paradoxal que soient absents de ces débats les spécialistes des actes de langage et plus largement de la langue, non comme juges mais comme experts. Lorsque de telles expériences se produisent néanmoins, comme nous le verrons, le retour de la Cour sur les analyses est particulièrement intéressant, tout comme la position que doit adopter de facto l'expert relayé au rang de témoin, puisque les Cours d'appel pour le moment ne reconnaissent pas la linguistique comme domaine d'expertise.

Se pose pour ce type d'intervention toute une série de questions, qui incluent aussi bien la manière de constituer l'analyse, du corpus au document présenté en passant par les choix théoriques et rhétoriques, que la présentation aux professionnels du monde judiciaire : quel rôle peut jouer un expert privé de ce statut, comment son analyse est-elle perçue (comme en témoigne le métadiscours, les questions, les commentaires des praticiens du droit) et quelle posture peut-être la sienne ?

## ***Les linguistiques d'intervention : les dimensions socio-politiques de la linguistique écologique***

**Nadège Lechevrel**

EHESS, LiAS

nadege.lechevrel@ehess.fr

La linguistique écologique rassemble une multitude de courants empruntant distinctement à l'écologie biologique, à la philosophie écologiste, ou à l'écologie politique pour analyser les langues et le langage. Dans le cadre du présent colloque, nous nous concentrerons uniquement sur les usages socio-politiques et doctrinaux de l'écologie, et non sur l'autre versant de la linguistique écologique qui concerne l'étude des langues et du langage comme systèmes complexes. La disparition progressive de nombreux dialectes, comme le soulignait Labov (1994 : 22-23), n'est pas nouvelle, le fait qu'elle ait été accompagnée ces trente dernières années par l'essor de travaux dits «écologiques» en linguistique est en revanche plus contemporain. En effet, nombreux sont les linguistes qui associent diversité linguistique et écologie pour analyser la vitalité des langues du monde ou pour modéliser le contact des langues (Mühlhäusler, 2002). Par ailleurs, l'interdépendance de la diversité culturelle et biologique a fait l'objet de nombreuses publications qui corrélaient les informations obtenues sur les écosystèmes naturels et nos connaissances sur l'indexicalisation de l'environnement dans les langues (Maffi (éd.), 2001 ; travaux diffus en typologie linguistique). De nombreuses langues menacées d'extinction ont ainsi été considérées comme contenant des informations sur leur environnement naturel bien plus détaillées et pertinentes pour la gestion de la crise écologique que ne peuvent l'être les connaissances scientifiques occidentales (supposées être moins bien informées sur ces écosystèmes). Pour ces deux ensembles («langues en danger et écologie»/«écosystèmes dans les langues»), nous présenterons les travaux de linguistes dans le domaine des langues en danger et de la documentation linguistique ainsi que ceux, plus diffus, de linguistes typologistes et de chercheurs ayant étudié les liens entre langues et environnement (Dorian, 1981 ; Robins & Uhlenbeck, 1991 ; Krauss, 1998 ; Grenoble & Whaley, 1998 ; Brenzinger, 2007 ; Creese, A. & P. Martin, 2008 ; Coupland, 2010 ; etc.). Cette présentation permettra, nous l'espérons, de contribuer à la discussion portant sur la perméabilité (ou non) des sciences du langage aux doctrines socio-politiques, ici aux doctrines écologistes, et sur la complexité des rapports triadiques entre linguistes, communautés linguistiques et institutions.

### **Bibliographie**

- Brenzinger, M. (ed.). *Language Diversity Endangered*, New York, Mouton de Gruyter, 2007.
- Coupland, N. (ed.). *The Handbook of Language and Globalization*, Malden, MA, and Oxford, Wiley-Blackwell, 2010.
- Creese, A. & P. Martin (eds.). *Encyclopedia of Language and Education*, Vol. 9, "Ecology of Language", Springer, 2008.
- Dorian, N. C. *Language Death. The Life Cycle of a Scottish Gaelic Dialect*, University of Pennsylvania Press, 1981.
- Eliasson, S. & E. H. Jahr (eds.). *Language and its Ecology: Essays in Memory of Einar Haugen*, Mouton de Gruyter, 1997.
- Grenoble, L. & L. Whaley (eds.). *Endangered Languages: Current issues and future prospects*, Cambridge University Press, 1998.
- Krauss, M. "The condition of Native North American languages: The need for realistic assessment and action", *International Journal of the Sociology of Language* 132, 9-21, 1998.

- Labov, W. *Principles of Linguistic Change: Internal factors*, Blackwell, 1994.
- Lechevrel, N. "Langues en danger et écologie du langage. Langues de France, langues en danger: aménagement et rôle des linguistes", *Cahiers de l'observatoire des pratiques linguistiques* 4, DGLFLF, à paraître.
- Maffi, L. *On Biocultural Diversity. Linking Knowledge, and the Environment*, Smithsonian Institution Press, 2001.
- Mühlhäusler, P. "Ecology of Languages". In: *The Oxford Handbook of Applied Linguistics*, Oxford University Press, 374-390, 2002.
- Robins, R. H. & E. M. Uhlenbeck (eds.). *Endangered Languages*, Berg, 1991.
- Uhlenbeck, E. M. "The Threat of Rapid Language Death. A Recently Acknowledged Global Problem, The Low Countries". *Jaargang* 1, 1993-1994. Available at [http://www.dbnl.org/tekst/low001199301\\_01/low001199301\\_01\\_0004.php](http://www.dbnl.org/tekst/low001199301_01/low001199301_01_0004.php)

## ***Le linguiste comme interprète en milieu social et juridique : conflits de position d'énonciation***

**Simo K. Määttä**

Université de Finlande orientale, Joensuu  
simo.maatta@uef.fi

Quand on a un double rôle de théoricien et de praticien du langage – sociolinguiste et analyste du discours d'une part et traducteur-interprète – d'autre part, on est souvent confronté au problème des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues. C'est ainsi qu'au sein de la traduction et l'interprétariat juridique et sociale (ou de « liaison ») je rencontre les mêmes idéologies langagières monolithiques relevant du savoir linguistique populaire qui me préoccupent dans mon activité de recherche.

Dans cet exposé, j'analyserai quelques genres ou situations d'interprétariat et de traduction juridique et sociale – interrogatoires faisant partie d'enquêtes policières, procès civils et criminels, auditions d'asile, réunions et dossiers liés à la prise en charge de l'enfance en danger et aux troubles du langage chez l'enfant, traitement en psychiatrie – où l'accentuation des relations de pouvoir asymétriques et les malentendus entre les participants semblent souvent être dus à des idéologies langagières divergentes. D'où un conflit entre le code éthique du traducteur, fondé sur le principe de non-intervention et de neutralité, et les principes moraux universels, suscitant la volonté d'engager sa connaissance sociolinguistique et d'intervenir auprès des participants détenant le pouvoir dans la situation de communication en question afin de rétablir au moins une partie de l'autonomie que la personne nécessitant la traduction aura perdue.

Or ce changement de position d'énonciation, qui n'est pas forcément *heureux* car le traducteur n'est pas censé détenir l'autorité discursive nécessaire pour agir en qualité d'expert théorique, n'est pas sans risque : l'effet négatif qu'a la perte de neutralité sur la qualité de la traduction est presque inévitable et peut jeter le discrédit sur le statut du traducteur en tant que professionnel. Or si le devoir moral d'intervenir en tant qu'expert ne peut pas être satisfait dans une situation du monde « réel », comment le théoricien du langage peut-il s'acquitter d'une mission sociale dans son activité universitaire sans pour autant porter préjudice à sa rigueur méthodologique et disciplinaire ? Est-il possible, *est-il nécessaire* de faire parvenir la sagesse sociolinguistique auprès des professionnels de la santé mentale, du droit, du travail social ? Quel est le rôle du paradoxe de l'observateur et d'un complexe d'autosuffisance de la part du chercheur-acteur quand il perçoit un problème sociolinguistique ou une injustice d'origine ou d'ordre langagier ? La deuxième partie de la présentation sera consacrée au traitement de cette problématique.

## ***Renouer avec sa langue : nouveaux regards sur la vernacularisation de l'hébreu***

### **II-II Malibert-Yatziv**

Inalco, UMR 7597 HTL  
imalibert@gmail.com

Deux constats au sujet de l'hébreu ne sont plus à faire aujourd'hui :

Le premier : l'hébreu utilisé à partir du 10<sup>e</sup> siècle avant notre ère est la langue officielle de l'état d'Israël (depuis sa création en 1948).

Un deuxième fait sur lequel les instances politiques et les linguistes sont d'accord : L'hébreu a cessé d'être parlé par ses locuteurs à partir du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère. Pendant 1700 ans, il n'a jamais été la langue maternelle des locuteurs.

Cependant, l'hébreu et son histoire continuent à fournir des motifs de désaccords.

Ces quinze dernières années, les spécialistes-chercheurs (et ces derniers temps des responsables politiques) débattent plus en profondeur :

**1. La nature de cette ancienne-nouvelle langue** : à quelle famille appartient-elle ? À sa famille d'origine chamito-sémitique ou à la famille indo-européenne (ayant des caractéristiques slaves, cf. Wexler 1990), ou serait-elle plutôt une nouvelle création hybride (appelée l'Israélien (cf. Zuckerman 2003)

Cette question en sous-tend une autre, celle des liens entre l'idiome national et la langue en usage avant qu'elle soit abandonnée par ses locuteurs : cet idiome, aurait-il conservé les caractéristiques grammaticales de l'ancienne langue ? (cf. Dekel 2010 versus Schwarzwald 2005)

**2. Les caractéristiques du processus complexe de la réactivation de la langue** : comment ce processus s'est-il produit ? À quoi peut-on le comparer ? S'agit-il d'une créolisation précédée d'une pidginisation (Izreel 2003), ou d'une émergence initiée au départ par des individus, soutenue par la suite par le système éducatif ?

Dans cette communication, je voudrais présenter ce débat actuel qui occupe le milieu universitaire israélien et je tenterai également de présenter les enjeux derrière ces positions divergentes, celles des théoriciens d'un côté (cf. Schwarzwald 2009), des instances politiques (Ministère de l'Éducation nationale) et des linguistes occupant des positions politiques (L'Académie de la langue hébraïque).

### **Bibliographie**

- Dekel Nurit 2010. *A matter of time: tense, mood and aspect in spontaneous Spoken Israeli Hebrew*. Thèse de doctorat, University of Amsterdam. Faculty of Humanities. 264 pages.
- Izreel Shlomo 2003. « The emergence of Spoken Israeli Hebrew » in Benjamin Hary(ed.), *Corpus Linguistics and Modern Hebrew. Towards the Compilation of The Corpus of Spoken Israeli Hebrew (CoSIH)*. Tel-Aviv: Tel-Aviv University, The Chaim Rosenberg School of Jewish Studies.
- Kuzar Ron 2001. *Hebrew and Zionism. A Discourse Analytic Cultural Study*. Berlin-New York: Mouton de Gruyter.
- Saenz-Badillios A. 1993. *A History of the Hebrew Language*, trans. by John Elwolde, Cambridge : University Press.
- Zuckerman Ghil'ad 2003. *Language Contact and lexical Enrichment in Israeli Hebrew*. London-New-York: Palgrave Macmillan.
- Schwarzwald Ora 2009 «Beyn leshon hamikra lileshon yamenu» in *Ha'ivrit* 58, p. 200-203. Jérusalem: Editions de L'académie Hébraïque de la langue. (en hébreu)
- Wexler Paul 1990, *The Schizoid Nature of Modern Hebrew: A Slavic Language in Search of Semitic Past*. Wiesbaden:Otto Harrassowitz.

## ***La « linguistique de guerre » d'Antoine Meillet***

**Sébastien Moret**

Université de Lausanne, Suisse  
Sebastien.Moret@unil.ch

Antoine Meillet l'avait écrit au début de la seconde édition des *Langues dans l'Europe nouvelle*, les savants se devaient d'éclairer ceux qui ont la charge d'agir. Lui-même, tout concerné qu'il était par le monde qui l'entourait (voir ce que disent ses nécrologues), s'appliqua à mettre en pratique ce programme séculier. L'Europe du début du XX<sup>e</sup> siècle s'y prêtait d'une certaine manière : les bouleversements qui menèrent à la Première Guerre mondiale, la guerre elle-même et le continent politiquement dévasté qu'elle laissa derrière elle, tout cela amena les Européens à devoir s'interroger sur leur avenir. Meillet prit part à ces discussions en signant dans diverses revues plusieurs articles que l'on pourra qualifier de circonstances, mais aussi des rapports plus officiels, écrits pour le groupe d'experts mis sur pied par le gouvernement français avant les conférences de paix de 1919-1920. Dans ces textes, Meillet proposait une interprétation et une analyse linguistiques de certains problèmes géopolitiques européens.

A la lecture de ces textes particuliers de Meillet, on constatera que les idées linguistiques qu'ils contiennent renvoient pour la plupart au XIX<sup>e</sup> siècle romantique et aux débuts de la linguistique historique et de la grammaire comparée ; il sera question, entre autres, du lien essentiel et naturel entre langue et nation, ainsi que des langues et des nations considérées comme des entités discontinues et homogènes. La présence de telles idées au début du XX<sup>e</sup> siècle chez celui qui passait pour le plus grand linguiste de son temps devra nous interpeler et nous amener à l'expliquer. Pour ce faire, nous aurons recours à la notion de « linguistique de guerre », inspirée de la notion de culture de guerre développée il y a quelques années par les historiens spécialistes de la Première guerre mondiale. Par « linguistique de guerre » nous entendrons des idées linguistiques particulières engendrées par le contexte particulier de la Première Guerre mondiale et adaptées à ce dernier.

Dans le cadre de cet exposé, nous présenterons, à l'aide d'exemples précis, les traits caractéristiques principaux de la « linguistique de guerre » de Meillet et nous tenterons d'expliquer son existence en faisant référence au contexte de son apparition et aux besoins de l'époque.

## ***Des enjeux sociaux aux enjeux épistémologiques : confrontations du savoir linguistique « profane » et du savoir linguistique « expert »***

Valelia Muni Toke

UMR 7597 HTL

valelia.muni.toke@gmail.com

L'objectif de cette communication est d'analyser la relation entre savoir «profane» et savoir «expert» dans le champ des sciences du langage : il s'agit de montrer que les situations d'intervention conflictualisent la relation entre ces deux types de savoir, dont la complémentarité est par ailleurs exploitée de façon plutôt sereine dans la majeure partie des travaux scientifiques (jugements d'acceptabilité des locuteurs, témoignages en anthropologie linguistique, etc.). En d'autres termes, c'est l'influence de la demande sociale (laquelle motive l'intervention) sur le statut socio-politique du savoir scientifique (légitimité, reconnaissance, utilité) qui est ici étudiée.

La visibilité croissante de la fonction d'expert, notamment depuis les travaux de Labov défendant une vision engagée de la sociolinguistique, invite en effet à poser sous un autre angle, socio-politique cette fois-ci, la question épistémologique de la *validité des différentes formes de savoir sur le langage et les langues*.

Le problème se pose avec une acuité particulière dans les situations où la demande sociale se heurte à une controverse scientifique. En effet, si les représentations les plus triviales tendent à faire du savoir scientifique un savoir pérenne, consensuel et stabilisé, le dissensus est en fait «premier dans les sciences» (Pestre, 2007) et la linguistique ne fait pas exception. Dès lors, le champ linguistique actuel est mis en tension par la pression croissante d'une demande sociale diversifiée et parfois difficilement compatible avec l'état actuel du savoir scientifique. La polémique née du chiffrage du nombre de mots parlés par les enfants issus de milieux sociaux défavorisés (Bentolila, 2008) est un exemple éloquent de la difficulté, pour les scientifiques, non seulement à produire un savoir utilisable par la société civile, mais encore à atteindre un consensus sur des sujets politiques sensibles.

Je m'appuie donc sur la présentation d'une controverse en cours, opposant linguistes et locuteurs. Des experts linguistes auprès des tribunaux d'asile se trouvent chargés d'identifier l'origine nationale des réfugiés. Or, pour des raisons évidentes, tenant notamment à l'impossibilité de superposer langue et nation, la linguistique est dans l'impossibilité d'offrir au pouvoir politique une méthode d'identification de l'origine nationale via des tests linguistiques. Certains gouvernements convoquent donc comme experts, au même titre que les linguistes, des locuteurs des langues à identifier. Si certains linguistes se réjouissent de cette mutualisation des connaissances (Cambier-Langeveld, 2010), d'autres en appellent à l'éviction des « profanes », perçus comme non légitimes en contexte légal, et à l'élaboration scientifique de protocoles d'évaluation des méthodes de reconnaissance de l'origine des locuteurs (Fraser, 2009). En d'autres termes, s'illustre ici le fait que la science est en théorie « valable pour tous » mais pas « accessible à tous » (Auroux, 2007). La position de Fraser évoque en fait ce qui est actuellement en vogue dans le champ médical, à savoir le recours à l'*evidence-based* pour la prise de décision (Muni Toke, 2011). Or, au plan épistémologique, cette approche n'est pas sans poser problème, notamment parce qu'elle repose sur une idéalisation des circuits de production et de diffusion du savoir scientifique (Darlenki et al., 2010).

## ***La réforme du standard irlandais de 2011 : les enjeux pour les irlandophones et pour la communauté des apprenants***

**Panel : « Le théoricien du langage en tant qu'acteur en contextes de langues en danger »**

**Tadhg Ó hÍfearnáin**

Université de Limerick, Irlande  
tadhg.ohifearnain@ul.ie

Depuis 1922, l'irlandais est langue officielle nationale de la République Irlandaise et obligatoire du début à la fin de la scolarité. Langue celtique moderne parlée quotidiennement de nos jours par moins de 100.000 personnes dans une population de six millions (nord et sud), les enquêtes montrent régulièrement que la majorité de ceux nés en République irlandaise connaissent l'irlandais grâce à son enseignement, mais que très peu le parlent couramment. L'un des enjeux linguistiques actuels de l'irlandais réside dans l'imposition d'un nouveau standard, qui a mobilisé un panel de linguistes irlandais pendant plusieurs années. Ceux-ci se trouvent ainsi pris dans un ensemble d'intérêts sociaux et idéologiques qu'ils doivent nécessairement prendre en compte, au moins en partie.

Face à la conception traditionnelle de la « norme » linguistique dans la plupart des langues européennes, et compte tenu du statut social et politique particulier de l'irlandais, les linguistes qui ont dirigé la réforme du Standard de 2011 proposent une norme variable « de noyau et des marges » pour créer à la fois un outil linguistique pour les professionnels de la langue et ses locuteurs, et veulent aussi que le Standard de 2011 soit revu tous les cinq ans.

Cette présentation propose de montrer, sur des bases de recherches sociolinguistiques, les enjeux de la réforme du Standard de 2011, et de révéler notamment la perception des linguistes et de la réforme chez les locuteurs et son effet sur la défense et le développement de la langue parlée.



## ***Le discours sur l'alphabet ottoman dans les grammaires des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles : prémices de la réforme de l'alphabet de la langue turque en 1928 ?***

Claire Özkal

Université Paris 3

c.ozkal@free.fr

Les travaux menés jusqu'à présent sur la réforme linguistique, entreprise lors de la fondation de la République turque par Mustafa Kemal, font remonter les débats sur l'alphabet ottoman (alphabet arabe enrichi de caractères persans) au 19<sup>e</sup> siècle, période du développement des langues internationales. L'écart entre la langue écrite et le turc usuel étant de plus en plus manifeste, certains Ottomans proposent d'aménager l'alphabet, par l'ajout de caractères ou signes diacritiques, afin de rendre accessible cette langue écrite qui ne permet pas, entre autres, de distinguer les huit voyelles du turc. Le journaliste français Charles Mismar, présent à Constantinople en 1869 écrit : « L'alphabet arabe, qui est l'alphabet turc, est-il complet ? La philosophie de l'histoire d'accord avec la science répond négativement ».

Or, les grammairiens européens du 18<sup>e</sup> siècle qui avaient pour objectif de fournir un outil qui faciliterait les échanges commerciaux, diplomatiques et qui formerait les interprètes, se sont confrontés dès cette époque au problème de la transcription. En effet, l'utilisation de l'alphabet ottoman constitue pour certains un obstacle à l'apprentissage de la langue. Pour Viguier (*Éléments de la langue turque*, 1790) qui distingue la langue conventionnelle dont « la manière d'écrire et de lire [...] offre d'épines et de difficultés révoltantes » de la langue usuelle qui présente des « sons majestueux et cadencés [...] qui l'assimilent à une espèce de musique », il est nécessaire pour l'apprentissage de donner les exemples de cette langue en caractères français. Ce choix pédagogique est longuement expliqué dans son introduction et sera repris par certains grammairiens.

Il existe donc bien, avant le 19<sup>e</sup> siècle, une discussion sur le problème posé par cet alphabet : il paraît inadéquat pour distinguer les sons (Viguier différencie ainsi la prononciation conventionnelle de la prononciation usuelle) et, par conséquent, il constitue un obstacle à l'apprentissage. A partir du 20<sup>e</sup> siècle, cette argumentation est reprise pour mettre en place les réformes linguistiques, qui s'inscrivent dans la fondation de la République turque. Le problème de la transcription ne relève plus alors du seul souci pédagogique. L'alphabétisation du peuple est présentée certes, comme l'objectif de ces réformes mais c'est bien parce que la nouvelle Turquie souhaite rompre sur tous les plans avec son passé ottoman, que ces réformes se font rapidement, sans laisser de place au débat.

## ***Quelle réalité d'application pour le principe interventionniste de la Critical Discourse Analysis ?***

**Adèle Petitclerc**

EA 2281 Laseldi, Université de Franche-Comté  
adele.petitclerc@univ-fcomte.fr

La *Critical Discourse Analysis* (CDA – *Analyse de Discours Critique*) est un courant d'analyse de discours majoritairement anglophone, issu de la *Critical Linguistics* (CL – Linguistique Critique) britannique, et aujourd'hui répandu dans une grande partie de l'Europe.

L'originalité de ce courant ne tient pas à une méthodologie d'analyse novatrice mais à sa conception du rôle de l'analyste du discours (et du chercheur en sciences humaines et sociales par extension) en tant qu'expert, et à sa vision de la fonction sociétale de l'analyse, établissant même un programme en conséquence (Fairclough & Wodak, 1997).

Basé sur la conviction profonde que le discours (défini comme la langue en usage) est déterminé par le contexte social, mais le modèle également en retour, et sur l'observation que la répartition du pouvoir dans la société est inéquitable, le principe qui guide la CDA est le suivant : si on analyse le discours pour mettre à jour les aspects idéologiques et d'asservissement des groupes sociaux les plus faibles par les groupes dominants, on dispose alors d'outils pour changer l'usage de la langue et des discours, et en conséquence aboutir à une société plus juste.

Le rôle de l'analyste du discours dans la société est donc fondamental pour mettre en œuvre cette vision critique (au sens de l'École de Frankfort) de la recherche et l'intervention dans le domaine sociopolitique qui en est le corollaire.

Critical Discourse Analysts [...] feel that is indeed part of their professional role to investigate, reveal and clarify how power and discriminatory value are inscribed in and mediated through the linguistic system: Critical Discourse Analysis is essentially political in intent with its practitioners acting upon the world in order to transform it and thereby help create a world where people are not discriminated against because of sex, colour, creed, age or social class. (Caldas-Coulthard & Coulthard, 1996 : xi)

Dans notre communication, nous souhaitons dans un premier temps décrire de manière plus approfondie ce en quoi consistent la *Critical Discourse Analysis* et ses fondements théoriques/philosophiques (notamment la manière dont Gunther Kress (1993) revisite la notion du signe saussurien pour lier langue et société).

Nous illustrerons ensuite la manière dont les grands noms de la CDA ont mis en œuvre concrètement le postulat interventionniste qui la sous-tend. Nous souhaitons particulièrement nous attarder sur le concept de « *Critical Language Awareness* » développé par Norman Fairclough ainsi que le programme « *Teach Yourself Critical Discourse Studies* » de Teun Van Dijk qui tous deux sont axés sur l'éducation de publics de tous horizons (scientifiques ou non) pour une prise de conscience des effets des discours dans la société.

### **Bibliographie**

- Caldas-Coulthard, C.R. & Coulthard, M. (1996) *Texts and Practices: Readings in Critical Discourse Analysis*, London: Routledge.
- Fairclough, N. (1989) *Language and Power*, Harlow: Longman.
- Fairclough, N. (Dir.) (1992) *Critical Language Awareness*, London: Longman.
- Fairclough, N. & Wodak, R. (1997) "Critical Discourse Analysis" in VAN DIJK, T.A. (Dir.), *Discourse Studies. A Multidisciplinary Introduction*. Vol. 2 "Discourse as Social Interaction", London: Sage, pp. 258-284.

- Fairclough, N. (2010 [1995]) *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language* (2<sup>nd</sup> edition) Harlow: Longman.
- Kress, G. (1993) "Against Arbitrariness: The Social Production of the Sign as a Foundational Issue in Critical Discourse Analysis." in *Discourse & Society*, 4/2. pp.169-191.
- Van Dijk, T.A. (1990) "*Discourse & Society*: A New Journal for a New Research Focus", in *Discourse & Society*, 1/1. pp. 5-16.
- Van Dijk, T.A. (1993) "Principles of Critical Discourse Analysis", in *Discourse & Society*, 4, 2. pp. 249-283.
- Van Dijk, T.A. (2007) "Teach yourself CDS!", in *Discourse.org*. Disponible sur <http://www.discourses.org/resources/teachyourself/> (Consulté le 25.06.2009).

## ***De la description linguistique de parlers minoritaires : le cas du valaque***

**Marijana Petrović**

UMR 7107 LACITO

petrovic@vjf.cnrs.fr

Les Valaques, minorités roumanophones des Balkans, ont obtenu en Serbie le statut de minorité en 2008, ce qui leur a donné potentiellement accès à des droits divers, parmi lesquels un enseignement de leur langue maternelle. Or, un débat linguistique existe au sein de la population et parmi les différents membres associatifs qui luttent pour leurs droits quant au choix de la *norme* : pour les uns, le valaque est du roumain et doit être enseigné dans sa variété littéraire de Roumanie, pour d'autres, le valaque doit être reconnu en tant que langue à part entière (individuation) – et donc décrit et standardisé, la première étape étant celle de la recherche d'une graphie (codification), puisque ces variétés de Serbie sont de tradition orale. Cette problématique s'inscrit dans le contexte identitaire et politique complexe des Balkans, peu de temps après l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. Le valaque est-il une langue, ou peut-il le devenir ? Peut-on dire que c'est du roumain, que ce soit d'ailleurs au niveau purement linguistique ou au niveau sociopolitique ?

Parallèlement à ces événements, l'auteur de cette proposition de communication a soutenu une thèse en décembre 2008, intitulée *Description syntaxique et sémantique du valaque (un parler daco-roumain de Serbie)*, qui intéresse à des degrés divers les multiples protagonistes de l'aménagement *ad hoc* du valaque, y compris politiques, à tel point que nous avons été contactée par le Secrétaire d'État aux Minorités en Serbie. Notre thèse incluait un chapitre à portée sociolinguistique décrivant les phénomènes en jeu, en sachant que ce travail s'inscrivait dans un contexte sociopolitique complexe, et qu'il pouvait donc être récupéré en aval par les politiques. Le fait même de décrire la grammaire d'une langue de statut dialectal comme le valaque revient à opérer un geste de grammatisation, susceptible de modifier le statut du système observé : le parler, le dialecte ou la variété peut désormais être traité comme une « langue », notamment parce qu'on passe d'une variété orale à une variété écrite. Le statut des Valaques a changé en 2008, et par voie de conséquence, le statut de leur parler a évolué aussi, puisque d'un « patois » méprisé, il passe à au statut de langue officielle potentielle.

Est-il alors encore possible pour le chercheur de revendiquer une « neutralité scientifique » ? Peut-il laisser de côté la question politique, puisqu'il sait, *de facto*, que son travail peut être récupéré ? Quelle place doit prendre le chercheur en situation d'enquête de terrain, et surtout, au moment où il prend la parole publiquement en tant qu'expert de son domaine ? Qu'est-ce qui est dicible, et qu'est-ce qui ne l'est pas en tant que protagoniste *volens nolens* d'un processus de grammatisation et, partant, d'individuation potentielle de la langue en question ? Comment expliquer aussi aux acteurs concernés que les finalités des recherches linguistiques ne répondent pas nécessairement aux attentes d'une population, à moins qu'elle ne prenne en mains l'individuation ou la « normalisation » de sa langue en situation diglossique ? Deux exemples donneront une vision de la complexité dans laquelle l'auteur de ces lignes se retrouve : à sa soutenance de thèse, on lui a reproché son « engagement », tandis qu'en Serbie, on lui reproche son statut de « chercheur dans son fauteuil ». Du terrain au laboratoire et des officines à l'agora polémique et au champ des pratiques, comment s'inscrit le travail du linguiste dans les dynamiques qui travaillent le corpus et le statut des langues vernaculaires ? Quelle est sa part de libre arbitre ? Cette communication se propose de répondre à ces questions à partir du terrain et de la *double contrainte* institutionnelle vécue par l'auteur.

## ***Entre locuteurs et autorités socio-politiques, quels rôles pour les linguistes dans les projets de revitalisation de langues en danger (LED) ?***

**Panel : « Le théoricien du langage en tant qu'acteur en contextes de langues en danger »**

### **Bénédicte Pivot**

UMR 5596 DDL, Université de Lyon  
benedicte.pivot@univ-lyon2.fr

### **Michel Bert**

UMR 5596 DDL, Université de Lyon  
michel.bert@univ-lyon2.fr

Les linguistes travaillant sur des langues en danger sont de plus en plus souvent confrontés aux demandes de soutien aux divers projets de revitalisation de ces langues, que ce soit de la part des communautés linguistiques ou des pouvoirs politiques.

Cette situation souvent complexe soulève la question de l'intervention du linguiste tant en termes de domaines de compétences que d'engagement sociopolitique, et des rapports qui peuvent s'établir avec les différents acteurs impliqués dans le processus de revitalisation.

Sur des continents éloignés et à plus d'une décennie de distance, deux terrains d'étude alimenteront notre réflexion de linguistes de terrain engagés dans une situation de demandes croisées :

– au Nicaragua, une demande officielle pour « *salvar la lengua rama* » (« sauver la langue rama ») en 1984 a conduit à un processus de documentation et de revitalisation accompagné depuis lors par la linguiste C. Grinevald. B. Pivot a proposé une évaluation sociolinguistique de la situation de revitalisation en 2010, à travers les discours des différents acteurs (membres de la communauté et officiels).

– en France, à la suite d'une étude sur la vitalité du francoprovençal et de l'occitan en Rhône-Alpes (Bert, Costa, Martin 2009), l'assemblée régionale a adopté une Délibération en faveur de la reconnaissance, valorisation et promotion des deux langues régionales parlées sur son territoire.

C'est dans ce nouveau contexte que nous conduisons actuellement un projet de recherche (2011-2012) visant à établir une typologie des actions de promotion de la langue à partir d'un inventaire des multiples initiatives locales et à considérer les conditions nécessaires à l'émergence de nouvelles synergies en conduisant des expérimentations à différentes échelles, tentant ainsi de concilier notre position universitaire avec une implication sociale active dans des contextes linguistiques très particuliers.

## ***Pour une lecture politique de l'émergence de la linguistique de l'énonciation***

**François Provenzano**

Université de Liège

Francois.Provenzano@ulg.ac.be

L'histoire des idées linguistiques dans la France des années 1960 est marquée par deux mouvements contradictoires : d'un côté le paradigme structuraliste saussurien dominant est indexé, notamment chez l'avant-garde Tel Quel (Jenny 2008 : 181s.), sur la théorie marxiste pour servir une critique de l'ordre social bourgeois, d'un autre côté la réflexion d'Émile Benveniste sur la subjectivité dans le langage amorce déjà un dépassement de ce paradigme, qui ne sera cependant véritablement sensible qu'après Mai 68 (Dosse 1992 : II, 62). Or Benveniste, et après lui Culioli (Chevalier & Encrevé 2006 : 169, 179), se distinguent eux aussi par leur proximité, certes plus discrète, avec la pensée marxiste, au point que Jean-Claude Milner a pu voir dans la théorie de l'énonciation telle que formulée chez Benveniste une « tentative de théorie matérialiste dialectique du sujet » (Milner 2008 : 131).

Si les éléments d'une telle lecture politique sont déjà bien présents chez Milner et chez Pavel (1988), ils nous semblent mériter une re-systématisation, qui prenne en considération 1) la pré-histoire politique de la linguistique de l'énonciation (Volochinov), 2) les inflexions politiques que Benveniste et Culioli ont données à leur projet théorique, notamment dans leurs articles plus vulgarisateurs.

### **Bibliographie**

Chevalier, Jean-Claude & Encrevé, Pierre (2006). *Combats pour la linguistique*. Lyon, ENS Editions.

Dosse, François (1992). *Histoire du structuralisme*, 2 t. Paris, La Découverte.

Jenny, Laurent (2008). *Je suis la révolution*, Paris Belin.

Milner, Jean-Claude (2008 [2002]). *Le Périple structural*, Paris, Verdier.

Pavel, Thomas (1988). *Le Mirage linguistique*, Paris, Minuit.

## ***The Prague Linguistic Circle, its founder Vilém Mathesius and their commitment to develop linguistic culture from linguistic theory***

**Savina Raynaud**

Université Catholique, Milan  
savina.raynaud@unicatt.it

In 1929, the same year as the First International Congress of Slavists, another First Conference took place in Prague, that of Czech High School Teachers. In that year the well-known Prague Linguistic Circle Theses were published, as well as the Proceedings of that Conference, including Vilém Mathesius' contribution about functional linguistics (a key-note theoretical perspective, in my opinion, for the subject of the present *Colloque*). The following year, the Circle took part in the celebrations for the 80<sup>th</sup> birthday of President Masaryk, an interesting leader concerned with both cultural commitment and political responsibility. Two years later, in 1932, a strong debate arose within Czech linguistic environments: the response to the purists' aggressive views published in the review "Naše řeč" came through many different public interventions, by Mathesius, Havránek, Jakobson, Weingart and Mukařovský, in debates and newspaper articles. In addition to their singular contributions, they also published a synthesis of the principles according to which language should have been treated. The text of these 1932 theses, reformulated and republished in 1963, was translated into German in 1976 with the title *Allgemeine Grundsätze der Sprachkultur*, in a volume devoted to the notion and practice of linguistic culture: *Grundlagen der Sprachkultur. Beiträge der Prager Linguistik zur Sprachtheorie und Sprachpflege* (ed. by J. Scharnhorst und E. Ising). Eventually, in 1935, in the Introduction to "Slovo a Slovesnost" Havránek, Jakobson, Mathesius, Mukařovský and Trnka signed the following program: «What can the science of language, linguistics offer to literary language? [...] It depends on which linguistics we consider. [...] Our science cannot lie idle. Czech linguistics has to overcome once and for all its temporary gap with the cultural present, it must even serve it; it has to take the initiative in the problem solving concerning linguistic culture nowadays. Therefore the isolated effort of single linguists is not sufficient of course, but a strict cooperation of linguists with pedagogists and jurists, with philosophers and psychologists, with psychiatrists and speech therapists, with historians and theorists of literature and art, with specialists in sociology, history, geography and ethnography is necessary. But what is needed, first of all, is the cooperation with operators of linguistic culture, with writers and translators, people working in the theatre, cinema and radio, both artists and technicians, specialists in school and administrations, technicians and experts in terminologies. This is the program and the way to be practiced by the review "Slovo a Slovesnost"». The whole of the first issue of the review with its various articles deserves careful examination. Just a few words, before concluding, to mention the article published in 1936 in the *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* by Zd. Vančura, *The Study of the Language of Commerce*, concerning the Rotterdam 1932 Symposium about *Wirtschaftslinguistik*.

Such detailed and consistent commitment in the years between the two World Wars recommends inquiring into the **theoretical foundations granting both a realistic approach and a functional perspective on language**. Among the favorable conditions we can recall Grigorij Vinokur 's contributions to the development of the notion of linguistic culture within the Moscow Linguistic Circle between 1910 and 1920, as well as the bridging role of Jakobson between the two Circles. Highly recommendable also is the attention to the sociopolitical Czech context, with the cultural effort developed after 1882 (the division of the Prague University into separate Czech and German ones) and after 1918 (political independence), in order to shape a language (Czech itself) to be used to teach at the University in all subjects, to publish and translate handbooks etc. One could also inquire into the subsequent censorship experienced by the Circle, during and after the 2<sup>nd</sup> World War.

## ***Le regard socio-politique de Charles-Joseph Panckoucke dans le Grand Vocabulaire François (1767-1774)***

**Christophe Rey**

LESCLaP (CERCLL), Université de Picardie Jules Verne  
christophe.rey@u-picardie.fr

À défaut de livrer une étude précise sur le discours véhiculé par un théoricien du langage en tant qu'« acteur » ou « récepteur » socio-politique de son époque, nous souhaitons évoquer dans cette communication le positionnement de l'une des figures de proue du monde de l'édition du siècle des Lumières : Charles-Joseph Panckoucke (Tucoo-Chala 1977, Darnton 1986, Rey, C 2011).

Resté célèbre en tant que l'un des premiers grands « magnats de la presse », Panckoucke est en revanche moins connu pour le rôle pourtant décisif qu'il a joué dans la diffusion du mouvement encyclopédique en Europe et donc pour son intense activité de promotion de la lexicographie. De l'édition de son *Grand Vocabulaire François* (1767-1774), en passant par les « suites » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, à la publication monumentale de son *Encyclopédie Méthodique* (1782-1832), ce célèbre éditeur d'origine lilloise a en effet durablement participé à la diffusion des encyclopédies au XVIII<sup>e</sup> siècle.

En nous focalisant sur la première entreprise éditoriale de ce dernier, le *Grand Vocabulaire François*, nous allons nous attacher à montrer que Panckoucke a adopté vis à vis de la machine de guerre philosophique et politique qu'a été l'*Encyclopédie*, un positionnement socio-politique tout à fait particulier.

Nous montrerons en effet qu'en fin stratège de l'édition, Panckoucke a explicitement positionné son ouvrage dans la lignée directe de l'ouvrage de Diderot et d'Alembert, allant même jusqu'à se distinguer comme un anti-trévoux notoire dans les articles mêmes de son *Vocabulaire*. Toutefois, nous illustrerons également le fait qu'en dépit de cette filiation revendiquée, Panckoucke a en même temps choisi de donner une orientation beaucoup plus neutre à son ouvrage, une orientation faisant de ce dernier une œuvre « religieusement et politiquement aseptique » (Leca-Tsiomis 2002). Se traduisant le plus souvent par un gommage assez systématique du discours polémique de l'*Encyclopédie*, cette neutralité contraste pour le moins fortement avec l'esprit philosophique et politique des « modèles » revendiqués que sont les grammairiens-philosophes du *Dictionnaire raisonné*, Diderot en tête.

À l'occasion de l'évocation du positionnement idéologique particulier adopté par Panckoucke, nous nous interrogerons également sur les formes linguistiques éventuelles qu'un tel regard socio-politique peut prendre au sein du *Grand Vocabulaire François*.

### **Bibliographie**

Darnton, Robert, 1982 (1979), *L'Aventure de l'Encyclopédie. 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Perrin, 445 p. Ill. Traduction de Marie-Alyx Revellat. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie.

Diderot, Denis, Alembert, Jean Le Rond d', 1751-1766, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres*, Stuttgart, F. Frommann Verlag – G. Holzboog, 1990.

*Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes ; précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers Editeurs de l'Encyclopédie*, 1782-1832, À Paris (chez Panckoucke), Liège (chez Plomteux). 210 vol.

Leca-Tsiomis, Marie, 2002. « L'Encyclopédie et ses premiers épigones : le Grand vocabulaire



français de Panckoucke et le dernier Trévoux », in *Le travail des Lumières*, Hommage à G. Benrekassa sous la direction de N. Jacques-Lefèvre, Y. Séité et al. Paris, Champion, 2002, p.455-472.

*Le Grand Vocabulaire françois [...] par une société de gens de lettres*, Genève, Slatkine reprints, 2005, 30 vol., 18240 p. Réimpression de la seconde édition de Paris, Pancoucke, 1767-1774.

Rey, C., 2011, *Nicolas Beauzée précurseur de la phonétique dans l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, la Grammaire générale et l'Encyclopédie Méthodique de Panckoucke*, Collection Lexica, mots et dictionnaires, Honoré Champion.

Tucoo-Chala, Suzanne, 1977, *Charles-Joseph Panckoucke & la Librairie française, 1736-1798*, Pau, Marrimpouey Jeune, et Paris, Librairie Jean Touzot.

## ***Du monolinguisme coercitif des Etats nationaux aux politiques du droit à la langue : une analyse critique de la notion d'« ethnicité »***

**Carolina Rodríguez-Alcalá**

Université de Campinas, Brésil  
carolina@unicamp.br

Les politiques actuelles de *droit à la langue*, inscrites dans le mouvement plus large de défense de la *diversité culturelle*, se présentent comme une réaction au monolinguisme coercitif des états modernes, lesquels, comme on sait, se sont engagés dans le passé, dans un processus d'unification linguistico-culturel au détriment des différentes langues (cultures) de leurs territoires, qui disparaissent ou se maintiennent sous la forme de phénomènes 'minoritaires'. Les transformations économiques et politiques récentes liées à la *mondialisation* ont également des conséquences sur le terrain linguistique, soit à cause des flux migratoires massifs qu'ils déclenchent, lesquels viennent s'ajouter aux minorités linguistiques 'traditionnelles' à l'intérieur des nations, soit du fait de l'hégémonie de l'anglais comme langue des échanges internationaux ou de l'*invasion* de termes et d'expressions anglais dans les différentes langues nationales. Ce sont ces asymétries linguistiques (et culturelles) que les politiques élaborées se proposent d'affronter, à l'aide de différentes ressources juridiques (lois, conventions, déclarations, accords, etc.) en vue de la défense de l'idéal démocratique d'*égalité*, et du droit à la *différence*, face à l'homogénéisation produite par ces processus (trans)nationaux. Et c'est précisément sur ce point que le savoir élaboré par les études sur le multilinguisme est convoqué et que le concept d'*ethnicité*, formulé par la sociologie du langage, en vient à se répandre et à soutenir les différentes revendications des droits linguistiques. L'objectif de ce travail est de conduire une analyse critique de ce concept, à partir de la lecture des travaux de Joshua A. Fishman sur les relations entre langue et ethnicité. Nous nous proposons de montrer, malgré la tentative expresse de vider de leur substance certaines conceptions issues de la tradition philosophique et sociologique allemande (Fishman mobilise des auteurs comme J. G. von Herder [1744-1803] et Ferdinand de Tönnies [1855 – 1936]), grâce aux idées centrales de *tradition*, et d'*origine commune* qui définissent l'ethnicité, une vision homogène des processus identitaires se reproduit, caractérisée par des éléments potentiellement dogmatiques et xénophobes, qui empêchent une véritable reconnaissance démocratique de la *différence*. Notre propos, ainsi, n'est pas d'analyser directement les politiques linguistiques, mais d'interroger leurs fondements, pour tenter de comprendre certaines contradictions. Plus que de définir les usages socio-politiques des idées linguistiques, dans un sens plus ou moins conscient, de la part des auteurs eux-mêmes ou malgré eux, il s'agit plutôt pour nous de déterminer les *effets politiques* des travaux académiques relatifs à la diversité des langues, produits dans un jeu complexe de filiations idéologiques.

## ***Le timbre : une analyse physique partielle de la parole à la fin du XIXe siècle.***

**François Saint-Gérand**

Université Paris 3

francois.sg@gmail.com

La phonétique expérimentale trouve ses origines dans les travaux de scientifiques tel que ceux du physicien Helmholtz, du laryngologue J. M. Czermak ou bien encore du cinématicien E.-J Marey ; elle s'officialise et se fait discipline reconnue avec les travaux de l'abbé Rousselot.

C'est ce passage des sciences dures aux sciences « molles » que je voudrais illustrer dans un premier temps. Tout d'abord en montrant comment Rousselot s'est plus ou moins bien imprégné des théories acoustiques helmholtziennes, puis en illustrant les mouvements nécessaires à l'adaptation des travaux de Marey par son disciple Ch.-L Rosapelly, afin d'en faire des applications à la phonation par des mesures réalisées en laboratoire, ce qui débouchera sur la mise au point du phonographe par Th. Edison en 1877.

Le deuxième temps de mon analyse propose de montrer comment les disciples de Rousselot se sont appropriés les travaux des pionniers de la phonétique expérimentale et vont susciter l'émergence de différents laboratoires de phonétique expérimentale à travers le monde. Cette diaspora d'expérimentation phonétique a forcément entraîné des différences dans la description et la conceptualisation des phénomènes observés, et c'est celles-ci que je tenterai de dégager. On peut penser par exemple aux appareils orthoépiques de A. Zünd-Burguet qui forment un ensemble de dispositifs mécaniques en réponse aux défauts de prononciations, et dans une optique de phonétique corrective, donc.

Dans un dernier temps, j'illustrerai les évolutions des modes d'enregistrement et de fixation de la parole et en quoi ceux-ci vont modifier profondément la phonétique expérimentale pour la rendre phonétique « tout court ».

J'envisage dès à présent une double conclusion : la première sur le mode de l'humour puisque Rousselot a détourné ses tambours inscripteurs pour en faire des détecteurs de sous-marins lors de la Première Guerre mondiale, la deuxième bien plus sérieuse qui trouve dans les limites de l'expérimentation phonétique le seuil de transition vers un autre type d'approche et un des moteurs de l'avènement de la phonologie.

## **« Langues en danger » et travail de (socio)linguistes (Introduction au Panel)**

**Panel : « Le théoricien du langage en tant qu'acteur en contextes de langues en danger »**

**Julia Sallabank**

SOAS, Université de Londres  
js72@soas.ac.uk

**James Costa**

UMR 5191 ICAR, ENS Lyon  
james.costa@ens-lyon.fr

Cette présentation, qui s'appuiera à la fois sur une connaissance large de la littérature internationale ainsi que sur nos propres travaux, à Guernesey (Sallabank) et en Écosse / Provence (Costa), cherchera à faire ressortir les particularités des contextes de langues en danger, ainsi que les types de demandes sociales qui émergent de ces contextes et mettent le théoricien *de facto* dans une position d'acteur social, parfois contre son gré. Nous discuterons des effets possibles des actions du chercheur par rapport à la sensibilisation, aux avis, à la confiance, aux espérances ou aux activités des locuteurs des langues qui sont au cœur de nos travaux.

Nous dresserons dans cette introduction d'une part les enjeux sociaux du travail de (socio)linguiste en contexte de langues en danger, et d'autre part, en rappelant l'historique de ces réflexions en linguistique de terrain nord-américaine en particulier, nous situerons les recherches présentées au cours de ce symposium au sein d'une discussion plus large au niveau international, à la fois en linguistique, en sociolinguistique et en anthropologie.

Nous introduirons enfin les interventions du panel, en en dégagant les fils conducteurs et les implications générales pour l'ensemble du travail linguistique et sociolinguistique.

## ***Les linguistes est-allemands en promoteurs de la « quatrième variante », 1970-1982/83***

**Odile Schneider-Mizony**

Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa  
werner.schneider67@orange.fr

La contribution proposée se situe à la charnière des axes thématiques 2 & 3, entre une "linguistique de commande" et une linguistique dépossédée de ses travaux. Elle étudie une période assez brève de l'histoire de la RDA, limitée d'un côté par le début du séparatisme linguistique en 1970, marqué par différents discours d'Ulbricht, et de l'autre par la réouverture vers les autres variétés nationales de la germanophonie, s'exprimant dans divers congrès de germanistes en 1982 & 1983.

Dans les années 1970, l'existence de deux états pour la nation allemande cesse d'être considérée comme une étape provisoire de l'Histoire, et les relations entre les deux Allemagnes connaissent une normalisation partielle (signature du « Traité de Base / Grundvertrag » en 1973). Le gouvernement de la RDA restructure les principales institutions de recherche (1968-1970) et développe une attitude favorable à la langue standard cultivée : du statut antérieur d'idiome bourgeois, elle devient le code d'accès de tous les citoyens à tous les processus sociaux importants. Mais cette variété langagière doit éradiquer les éléments fascistes du langage et développer des personnalités socialistes. Les évolutions de l'allemand en République Démocratique Allemande seront les signes des changements sociaux progressistes.

Une mise au pas idéologique conduit ainsi les linguistes est-allemands à promouvoir la variété spécifique parlée et écrite dans l'état socialiste comme une quatrième variante de l'allemand, à côté des variétés suisse, autrichienne et d'allemand fédéral. Ce concept de quatrième variante remplace à partir de 1970 celui d'allemand intérieur (*Binnendeutsch*), qui avait cours depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

La première partie de la contribution présentera la politique de distinctivité langagière menée par le gouvernement de la RDA à partir de 1970. Les évolutions voulues sont lexicales (environ 6 % de vocabulaire spécifique à la RDA<sup>1</sup>), textuelles et discursives, mais la ritualité et le figement effectivement observés sont des conséquences involontaires de la politique linguistique poursuivie. La deuxième partie illustrera cette mainmise du politique sur le linguistique à l'aide de l'idéologisation du dictionnaire de la langue allemande contemporaine (*Wörterbuch der deutschen Gegenwartssprache*) de Klappenbach et Steinitz à dater de son quatrième volume. Les ouvertures d'archives et les prises de parole récentes des acteurs concernés<sup>2</sup> semblent montrer une impuissance des lexicographes à s'opposer aux redéfinitions sémantiques induites par le parti.

En troisième partie, il est nécessaire d'expliquer pourquoi, alors que la politique extérieure de la RDA n'a pas changé de cap entre 1970 et 1982, le mouvement de séparatisme linguistique s'arrête, voire rebrousse chemin. La réouverture aux autres variétés de la germanophonie n'est pas une promotion de la diversité linguistique, mais au contraire une recherche de politique linguistique commune avec les autres états allemands, comme dans le domaine de la réforme de l'orthographe (participation aux conférences quadrinationales sur l'orthographe 1982 & 1986). Cet apparent retour en arrière est partiellement opaque : les résultats déjà obtenus pour les parties 1 &

---

<sup>1</sup>D'après le dictionnaire rétrospectif de Marianne SCHRÖDER & Ulla FIX (1997) *Allgemeinwortschatz der DDR-Bürger nach Sachgruppen geordnet und linguistisch kommentiert*. Heidelberg: Winter.

<sup>2</sup>Cf. Lech ZIELINSKI (2010) *Ideologie und Lexikographie. Die Ideologisierung des Wörterbuchs der deutschen Gegenwartssprache von Ruh Klappenbach und Wolfgang Steinitz*. Peter Lang.

2 montrent une emprise du politique sur le linguistique (méta-discours et lexicographie sous influence) supérieure à la possibilité pour le linguiste d'exercer une autorité sur le politique. J'émetts l'hypothèse, à valider par l'analyse des ouvrages, qu'une résistance s'est développée en grammaticographie et en enseignement de l'allemand langue étrangère (DaF) à partir de l'Institut Herder de Leipzig. Indépendamment des personnalités plus ou moins sensibles aux contraintes idéologiques, la description morpho-syntaxique est sans doute, par nature, moins sensible aux évolutions politiques. Par ailleurs, l'allemand langue étrangère made in RDA représentait un article d'exportation fort coté, auquel aurait nui une trop grande typicité. La reconquête apparente du discours de science par les acteurs eux-mêmes a possiblement des causes externes aux activités de ces spécialistes.

***Consolidation d'un Etat totalitaire et construction du concept de « langue nationale » en Union soviétique des années 1930 : un nouvel objet pour les sciences du langage tel qu'il apparaît dans les travaux de L. P. Jakubinskij (1892-1945) et V. M. Žirmunskij (1891-1971)***

**Margarita Schoenenberger**

Université de Lausanne, Suisse  
margarita.schoenenberger@unil.ch

Dans les années 1930, certains linguistes soviétiques proposent la thèse d'une langue commune homogène de toute la nation, langue dite « nationale ».

Ainsi, quelques articles de Jakubinskij du début des années 1930 et l'ouvrage de Žirmunskij de 1936 *Nacional'nyj jazyk i social'nye dialekty* [Langue nationale et dialectes sociaux] élaborent un nouvel objet linguistique qui devait avant tout être apte à devenir l'objet d'une politique linguistique efficace et reposant sur des bases scientifiques. Ces auteurs définissent parmi tous les usages du russe celui qui devra servir d'« étalon » pour les futures codification et enseignement.

Ils cherchent à inscrire leur démarche scientifique aussi bien dans le cadre du marxisme revu par Nikolaj Marr (langue comme superstructure, existence de langues de classe) que dans celui de la théorie marxiste, réaménagée par I.V. Staline (consolidation de l'Etat-nation et construction du socialisme dans un pays isolé ayant une langue commune particulière, propre à l'époque socialiste).

Il en ressort une histoire évolutive, déterministe et convergente vers une forme suprême dans l'existence d'une langue, forme dite « nationale ». C'est cette langue que les linguistes sont appelés à décrire pour mieux diriger son évolution.

Or, les travaux analysés ont un caractère théorique et ne représentent pas une quelconque recherche de terrain. L'approche étudiée se heurte à un problème de taille, celui pour un linguiste « bâtisseur » de la langue de devoir diriger quelque chose d'idéal, d'inexistant, car tous les usages existants et présentés dans les textes analysés sont annoncés comme transitoires et temporaires.

## ***De la description à la prescription : manuels missionnaires de langues africaines à l'époque coloniale***

**Cécile Van den Avenne**

UMR 5191 ICAR, ENS Lyon

cecile.vandenavenne@ens-lyon.fr

Les premiers ouvrages décrivant des langues africaines au XIX<sup>e</sup> siècle sont des dictionnaires, et des manuels, c'est-à-dire un genre d'ouvrage au statut particulier, puisque leur vocation n'est pas d'être purement descriptive mais de proposer également une méthode d'apprentissage. Comme l'écrit M. Houis : « il y a incontestablement une tradition scolaire de la linguistique africaniste » (Houis, 1971 : 31).

Les travaux de l'anthropologue Johannes Fabian ont montré comment la linguistique coloniale africaniste « a commencé avec une appropriation descriptive des langues africaines » qui s'est transformée en « projets d'imposition prescriptive de standard de correction » (Fabian, 1986, ma traduction). Poursuivant cette approche, Blommaert pointe le fait que « la création de standards pour les langues « non écrites » (i.e. le lien entre description et prescription) a produit à travers une mise par écrit, la création d'une image artefactuelle écrite de la langue, et que la description linguistique elle-même a été l'un des artefacts alors produits. » (Blommaert, 2006 : 15, ma traduction).

A partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'essentiel des manuels de langues africaines produits l'est par des ecclésiastiques missionnaires, dont l'enjeu est de décrire les langues pour traduire les évangiles. Leurs manuels sont à destination principalement de leurs coreligionnaires missionnaires européens, mais également, éventuellement, des nouveaux convertis indigènes. Les manuels sont bien souvent un genre mixte combinant description grammaticale, exercices de traduction, mise en texte de proverbes et contes, liste lexicale, dictionnaire,... Ils se présentent aussi quasiment comme des ouvrages de vulgarisation, ce qui ne va pas sans poser problème si l'on considère que, au moment de leur parution, la description et la scripturalisation du bambara sont très loin d'être stabilisées.

A partir de l'étude de plusieurs manuels principalement de langue bambara (langue d'Afrique de l'Ouest), produits par des missionnaires spiritains et des Pères Blancs, je tâcherai de rendre compte de cette appropriation descriptive de la langue, qui est aussi une appropriation pratique, et des choix faits, explicites ou non par les auteurs, vis-à-vis de la variation, pouvant aboutir à des formes de standardisation.

### **Corpus étudié**

Bazin H. (1906) *Dictionnaire français-bambara, précédé d'un abrégé de grammaire bambara*, Paris, Imprimerie Nationale.

Montel R.P.E. (1887) *Eléments de la grammaire bambara avec exercices appropriés, suivis d'un dictionnaire bambara-français*, Saint-Joseph de Ngasobil, Imprimerie de la mission.

Sauvant R.P. E.F. (1905) *Manuel de la langue bambara*, Maison Carrée, Alger, Mission d'Afrique des Pères Blancs.

----- (1925) *Dictionnaire bambara-français et français-bambara*, Alger, Missions d'Afrique des Pères Blancs.

Toulotte A. (1897) *Essai de grammaire bambara (idiome de Ségou)*, par un missionnaire de la Soc. des Pères Blancs, Paris, Librairie Africaine et Coloniale J. André.

### **Bibliographie**

Blommaert J. (2006) « From fieldnotes to grammar : Artefactual ideologies and the textual production of languages in Africa », in G. Sica (ed.) *Open Problems in Linguistics and Lexicography*, Polimetrica, Monza.

Fabian J. (1986) *Language and colonial power. The appropriation of Swahili in the former Belgian Congo 1880-1938*, Berkeley, University of California Press.

Houis M. (1971) *Anthropologie de l'Afrique Noire*, Paris, PUF.



## ***Sur les enjeux socio-politiques de la « discussion linguistique » en URSS en 1950***

**Ekaterina Velmezova**

Université de Lausanne, Suisse

Ekaterina.Velmezova@unil.ch

Il existe peu de pays où la linguistique ait été fréquentée de si près par le pouvoir politique comme en U.R.S.S. La fameuse discussion publique de 1950, dont J. Staline et N. Marr sont les personnages-clés, en constitue un bon exemple. La composante «académique» des travaux linguistiques de Staline étant déjà relativement bien étudiée, dans notre exposé nous distinguerons plusieurs raisons socio-politiques de l'intervention stalinienne dans les discussions linguistiques en 1950. Sous ce rapport, plusieurs facteurs de la politique intérieure et extérieure soviétique sont à analyser, entre autres :

- 1) la «question slave». Dans les années 1940-1950, l'orientation de la politique extérieure de l'U.R.S.S. demandait de renforcer le bloc «slave». Mentionnons sous ce rapport non seulement la nécessité, en 1941-1945, d'inspirer les «frères slaves» à la lutte contre les nazis (ce pour quoi les arguments linguistiques étaient souvent indispensables), mais aussi, plus tard (en 1955), la conclusion du Pacte de Varsovie, signé par 8 pays dont la moitié étaient des «pays slaves» (U.R.S.S., Bulgarie, Pologne, Tchécoslovaquie). Pour cela il était nécessaire de mettre l'accent sur une unité ontologique des «peuples slaves» et des «langues slaves». Ainsi les idées «internationales» marristes contredisaient la direction générale de la politique extérieure de l'URSS dans les années 1940-1950 ;
- 2) la «question chinoise». «Intéressé» d'entretenir des rapports amicaux avec la Chine, le «peuple soviétique» «ne pouvait pas se permettre» d'avoir un ami tellement «primitif» que le «peuple chinois» : d'après les doctrines marristes, non seulement la langue suit l'évolution de la société correspondante, mais ces liens sont réciproques. Ainsi le caractère «primitif» d'une langue isolante comme le chinois refléterait nécessairement un état très «arriéré» de tous les Chinois;
- 3) nous reviendrons également sur l'hypothèse d'A. Soljenitsyne : il essaya de révéler la psychologie du dictateur soviétique qui se souciait de préserver son statut d'un grand théoricien marxiste pour plusieurs raisons liées à la vie sociale en U.R.S.S. dans les années 1940-1950, etc.

Ainsi nous montrerons que la «discussion linguistique» de 1950 constitue un bel exemple des «usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues». Cela explique l'intérêt toujours croissant pour le «discours linguistique» de Staline qui dépasse le cadre de la science du langage proprement dite.

## ***Les dictionnaires français sont-ils favorables à l'indépendance du Québec ? Étude du marquage Québec/Canada dans le Robert et le Larousse***

**Nadine Vincent**

Université de Sherbrooke, Québec  
nadine.vincent@usherbrooke.ca

Le Québec est le seul État majoritairement francophone en Amérique du Nord et le principal foyer des Canadiens français. Cette polarisation linguistique pose le problème du marquage pour les usages propres au français nord-américain. Doit-on les accompagner de la marque *Québec* ? de la marque *Canada* ? Ces deux marques sont-elles synonymes ou désignent-elles des réalités distinctes ?

De 1968 à 1998, la marque toponymique qui accompagnait les définitions étaient *Au Canada* ou *Canada*. Le remplacement de *Canada* par *Québec* dans le *Petit Larousse illustré* 2000 a créé une petite commotion chez certaines personnes qui ont interprété cette substitution d'étiquette comme un geste politique soufflé à l'éditeur. (Boulanger 2005 : 257)

Ce changement de mention s'expliquerait-il par le fait que le Québec serait devenu, à mon insu, un pays indépendant ? [...] Les Québécois comme moi, qui sont pour l'unité canadienne, ont l'habitude des mensonges et des distorsions que les séparatistes de notre province propagent sans vergogne, mais qu'une maison aussi respectable que Larousse tombe dans le panneau me semble tout à fait regrettable et – disons-le – condamnable. (Nemni 2000 : 147)

Dans ce débat, les lexicographes et les institutions répondent en se réclamant de l'objectivité scientifique. Mais peut-on vraiment rester neutre dans la description de la variété nationale d'une langue, quand la nation en question n'est pas souveraine, et que les frontières linguistiques ne correspondent pas aux frontières politiques?

En nous basant sur différentes éditions du *Petit Robert* et du *Petit Larousse illustré*, nous verrons comment ces marques ont fluctué, et quelles sont les motivations historiques, linguistiques et politiques de ces fluctuations. Nous examinerons aussi les impacts lexicographiques d'une prise de position qui entraîne parfois des incohérences. Ainsi, le choix d'une marque toponymique, dont le rôle devrait être d'éclairer l'utilisateur sur le territoire d'utilisation d'une acception, se révèle parfois un exercice de haute voltige, autant diplomatique que linguistique.

### **Bibliographie**

- Boulanger, Jean-Claude (2005) « L'épopée du *Petit Larousse* au Québec de 1906 à 2005 », dans Monique Cormier et Aline Francœur (dir.), *Les dictionnaires Larousse, genèse et évolution*, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 249-276.
- Nemni, Monique (2000) « *Cité libre* corrige le *Petit Larousse illustré* », *Cité libre*, vol. 28(4) : 146-152.